



Quartier L!bre

Volume 24 • n°16 • 19 avril 2017

Agriculture urbaine

**CAMPUS ET
BIODIVERSITÉ**

p. 4



Chercheur de terrain

**SOINS DE
FIN DE VIE**

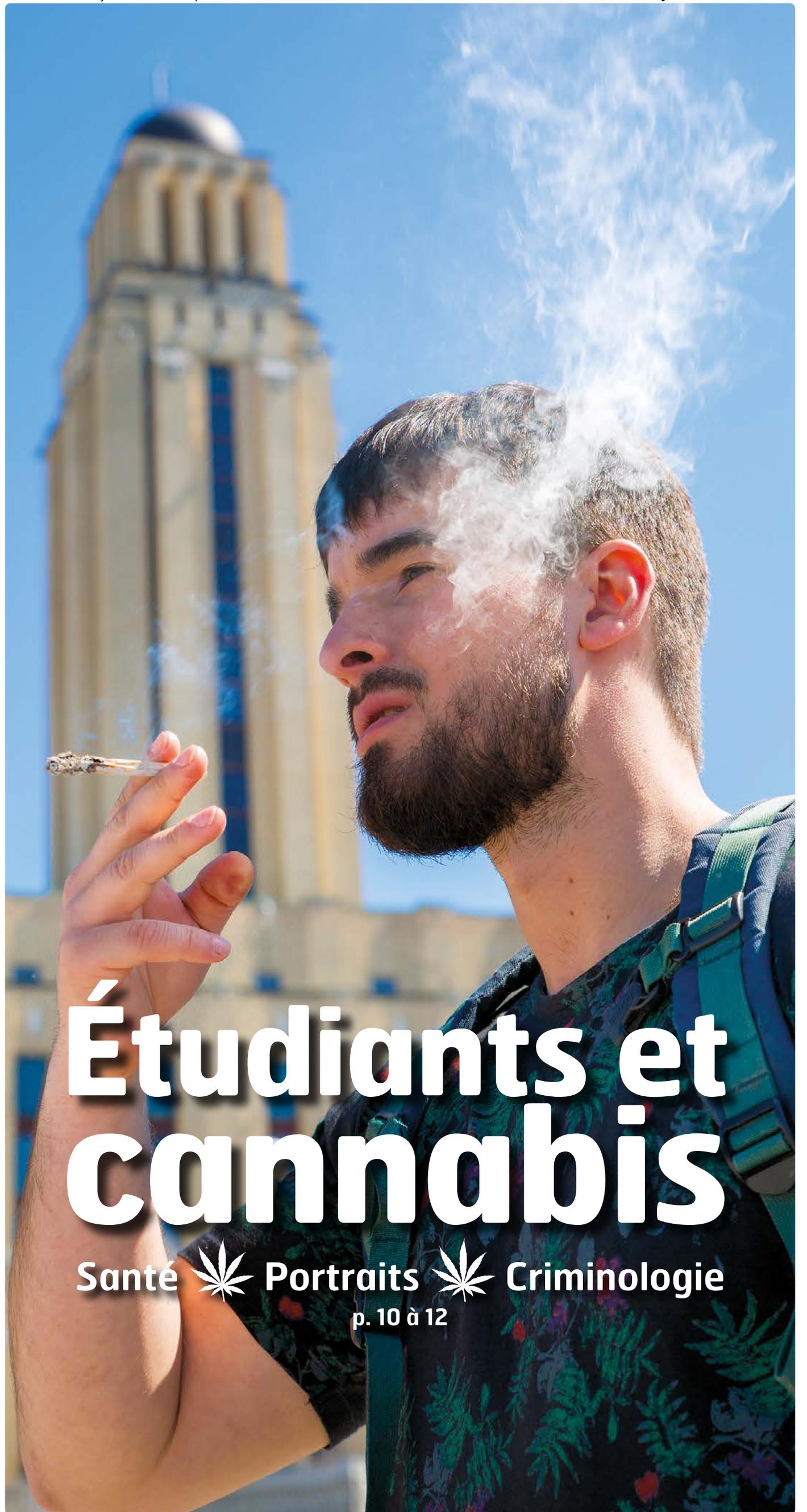
p. 14



Photoreportage

**DESIGN
ÉCORESPONSABLE**

p. 16



Étudiants et cannabis

Santé  Portraits  Criminologie
p. 10 à 12

SOMMAIRE

CAMPUS

RECHERCHE

Travail intellectuel et actif p.3

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un nouvel espace
pour les pouces verts p. 4

EMPLOI ÉTUDIANT À L'UDEM

Un été sur le campus p.5

INFRASTRUCTURES

«Détoilage» du printemps p. 5

CONGRÈS FAÉCUM 2017

Orienter la Fédération p.6

Une nouvelle voix p.6

PHILOSOPHIE

Célébrer la pensée p.7

SOCIÉTÉ

CRISE DES STAGES

Finissants pharmaciens en otage .. p. 9

LÉGALISATION DU CANNABIS

Fumée au cerveau p.10

Étudiants fumeurs p.11

Criminalité affectée p.12

DROIT INTERNATIONAL

L'UQAM pour la liberté
académique p.13

CHERCHEUR DE TERRAIN

Un sociologue à l'hôpital p.14

CULTURE

CRITIQUE

Brûler pour renaître p.15

ARTS VISUELS

Retour aux sources p.15

PHOTOREPORTAGE

Des bas au manteau p.16

FORMATION

Faire la paix avec Wikipédia p.17

PHILANTHROPIE CULTURELLE

Le don en culture p.18

MUSIQUE DE JEU VIDÉO

Sonorités à part p.19

SORTIES

Un mois, un festival p.19

LE POT, MES POTES,
MES DOUTES

PAR PASCALINE DAVID



Depuis mon arrivée à Montréal en 2011, je renifle l'odeur de pot à chaque coin de rue. Le cannabis est partout chez tous types de gens, et il serait un mensonge éhonté d'affirmer que je ne tire pas une *puff* de temps à autre. Deux choses sont certaines, l'or vert peut vous donner le cancer tout comme la cigarette et les effets cognitifs néfastes sont prouvés chez les adolescents qui fument dès 14 ans. Or, la littérature demeure floue concernant les troubles mentaux à plus long terme chez les consommateurs non précoces, à l'aube d'une légalisation qui rime avec incitation.

Libre à quiconque de se noyer dans la vodka chaque matin car nous connaissons tous plus ou moins les conséquences physiques qui en découlent. Pour le cannabis, cela devrait être la même chose. Des petites inquiétudes émergent du débat public mais, globalement, tout semble aller bien dans le meilleur des mondes, le joint n'étant qu'une inépuisable source de relaxation et les effets négatifs aussi rares que la chaleur hivernale au Québec.

À l'épreuve de cette béatitude ambiante, je me suis lancée dans une petite expérience empirique qui fera probablement sauter les laborantins au plafond. J'observe que cinq de mes proches (sur une quinzaine) ont intégré le THC à leur quotidien, c'est-à-dire qu'ils consomment du cannabis au moins une fois par jour. L'enquête de l'Institut de la statistique du Québec « [...] regard sur le profil de consommation des Québécois » indique que 7.1 % des consommateurs réguliers sont des hommes contre 2.9 % de femmes en 2014-2015. Bingo, cette virilité du *weed* correspond à la composition 100 % masculine de mon panel, je peux maintenant passer aux choses sérieuses.

Des études associent une certaine détresse psychologique à la consommation régulière de cannabis, sans établir de lien de causalité clair. La plupart des fumeurs vous diront qu'ils vont bien ou que le cannabis n'est pas relié à leur état de santé mentale. Étrangement, mon authentique échantillon comporte deux consommateurs souffrant de dépression chronique, un troisième qui a développé des symptômes après un (mauvais ?) joint tandis que les deux derniers semblent corrects. Coïncidence ? Peut-être. Nul ne sait si mes amis iraient mieux en fumant du persil, mais le questionnement est légitime.

Quant aux effets cognitifs à long terme, ils n'ont pas été clairement démontrés dans la littérature mais une corrélation a été faite entre cannabis, perte de mémoire et baisse du QI verbal à court terme. Quatre de mes « sujets » ont toutefois réussi leurs études universitaires ou sont capables de jongler entre cours et *puff* sans que dégât académique n'ait lieu. Un seul a décidé d'arrêter lorsque les symptômes de troubles mentaux se sont soudainement déclarés mais a obtenu son diplôme malgré tout. Donc, avec le cannabis, on a des chances d'être dépressif, de parler moins bien et d'oublier la date d'anniversaire de notre mère, mais on peut réussir nos études quand même. Voilà qui est rassurant !

Peut-être alors, que tout se joue au niveau des prédispositions génétiques. C'est l'éternelle question de l'œuf ou la poule.

Des chercheurs en psychiatrie et en neurosciences de l'Université Saint-Louis et du King's College ont relié le risque de maladies psychiatriques à celui de l'abus de drogues, à savoir qu'une personne disposée à développer une schizophrénie par exemple, serait naturellement poussée à consommer des substances de manière excessive. Bonsoir l'injustice génétique. Je l'avoue, je n'ai pas été en mesure de réaliser un test génomique auprès de mon panel, pardonnez mon manque de rigueur, mais il s'agit d'une piste à explorer dans le futur.

Je conclurai mon irréfutable étude par le constat que 80 % de mon panel est composé de jeunes entre 18 et 30 ans qui ne changeront probablement pas leur manière de consommer après la légalisation. Un seul d'entre eux ne touchera plus l'or vert, car la génétique est inéquitable et le danger ne semble pas palpable pour tout le monde : votre mère vous pardonnera, pas votre cerveau. De plus, aucun médecin ou psychiatre ne pourra convaincre son patient du péril de sa routine engourdie tant que les études ne seront pas plus solides.

Finalement, légaliser le *weed* est, tout comme l'alcool et la cigarette, un argument économique de poids pour les gouvernements. Mais cette mesure devrait, d'abord et avant tout, être un catalyseur pour la recherche scientifique sur les conséquences réelles de la consommation à moyen et long terme. Que chacun puisse agir en connaissance de cause et se référer à davantage de données précises plutôt qu'à ses conclusions personnelles ou à cet éditorial (peu) scientifique. Le reste n'est que logorrhée politique, tentative de contrôle de la criminalité et, je l'espère, campagnes de prévention alors que des milliers de personnes seront davantage incitées à fumer dans les années à venir.

Prochaine réunion de production : le mercredi 23 août à 17h00 au local B-1274-6 du pavillon 3200 rue Jean-Brillant.

RÉDACTRICE EN CHEF

Pascaline David

redac@quartierlibre.ca

CHEFS DE SECTIONS

CAMPUS

Etienne Galarneau

campus@quartierlibre.ca

SOCIÉTÉ

Julien Tardif

societe@quartierlibre.ca

CULTURE

Rose Carine Henriquez

culture@quartierlibre.ca

Quartier Libre

Claudie Arseneault, Sophie Chevance, Enrique Colindres, Catherine Dib, Mirna Djukic, Michel Hersir, Félix Lacerte-Gauthier, Perrine Larsimont, Apolline Lesueur, Timothé Matte-Bergeron, Emeline Raimond

PHOTO DE LA UNE

Marie Isabelle Rochon

PHOTOGRAPHE

Marie Isabelle Rochon

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Marie Roncari

directeur@quartierlibre.ca

INFOGRAPHE

Zoopsie Vanasse

PUBLICITÉ

Accès-Média | accesmedia.com

IMPRESSION

Hebdo-Litho

POUR NOUS JOINDRE

Tél. : 514 343-7630

Courriel : info@quartierlibre.ca

Site web : www.quartierlibre.ca

Quartier Libre est le journal des étudiants de l'Université de Montréal publié par *Les Publications du Quartier Libre*, une corporation sans but lucratif créée par des étudiants en 1993. Bimensuel, *Quartier Libre* est distribué gratuitement sur tout le campus de l'Université de Montréal et dans ses environs. Tirage de 6 000 exemplaires.

Nos bureaux sont situés au :

3200, rue Jean-Brillant

(local B-1274-6)

Montréal (Québec) H3T 1N8

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1198-9416

Tout texte publié dans *Quartier Libre* peut être reproduit avec mention obligatoire de la source.

PROCHAINE TOMBÉE

28 août 2017

PROCHAINE PARUTION

6 septembre 2017

TRAVAIL INTELLECTUEL ET ACTIF

Répondus dans l'espace public européen, les postes de travail dits « actifs » suscitent de plus en plus d'intérêt à Montréal. Jusqu'à la fin du mois de septembre, une équipe de l'UdeM évalue leur incidence sur la concentration et le travail des étudiants après leur installation dans trois bibliothèques du campus.

PAR ETIENNE GALARNEAU

Aux yeux de la professeure au Département de kinésiologie et responsable de la recherche, Marie-Ève Mathieu, cette étude dans les bibliothèques vise les universitaires dont le travail ne demandera pas nécessairement une implication physique. « Nous sommes conscients que le travail sédentaire est omniprésent et nous sommes allés chercher les travailleurs de demain », explique Mme Mathieu.

Présents sous forme de bureau debout ou d'un pédalier installé sous une table, ces postes de travail actifs sont placés côte à côte à l'entrée des bibliothèques, où se situe également un espace de travail sédentaire. Les utilisateurs sont alors invités à remplir un questionnaire sur leur expérience. Ils doivent inscrire le temps passé à travailler, le type de tâches accomplies, ce qu'ils pensent du poste de travail ainsi que des informations sur leur physiologie. « On reçoit 40 à 50 questionnaires par semaine », exprime la professeure.

La collecte des questionnaires et la numérisation des données sont effectuées par l'étudiante au baccalauréat en kinésiologie Camille Bastien-Tardif. Sensibilisée au projet depuis septembre, elle y participe dans le cadre d'un cours proposé dans son programme d'études. « Ça touche beaucoup de domaines, comme la physiologie et la biomécanique, j'ai trouvé ça vraiment intéressant », soutient-elle.

Intégration en milieu d'étude

Pour l'étudiant au parcours entrepreneurial Rémi-Marcoux de HEC Gabriel Péloquin, les postes de travail actifs devraient être plus répandus sur le campus. « Des fois, les gens ont tendance à faire des siestes dans les bibliothèques alors que ces postes gar-



Les utilisateurs qui remplissent leur formulaire après utilisation courent également la chance de gagner un poste de travail actif.

Photo: Marie Isabelle Rochon

deraient les étudiants réveillés et actifs », défend-il. Si l'emplacement des postes de travail de la bibliothèque de HEC n'incommodent pas Gabriel, certains étudiants rencontrés par Quartier Libre ont indiqué que la localisation des postes dans un espace ouvert pouvait causer de la distraction lorsqu'on y travaille.

Interrogée sur la question d'une implantation permanente de ces postes sur le campus, Marie-Ève Mathieu ne peut rien confirmer, mais souligne néanmoins que les possibilités existent. « Un commentaire qui revient, c'est que les gens trouvent qu'il n'y en a pas assez, et je sais que les bibliothèques sont très inté-

ressées par le projet », confie-t-elle. Pour la période d'expérimentation, les postes actifs sont limités à une station assise et une station debout par bibliothèque choisie pour l'étude.

Ce projet constitue un volet parmi tous ceux de Mme Mathieu concernant le travail sédentaire. Des postes de travail actifs ont également été installés dans les bureaux de la revue *Protégez-vous*, où les employés sont sollicités quotidiennement pour la collecte de données. Au courant de la semaine du 10 avril, un projet de simulation de travail dans un environnement actif a également débuté à HEC Montréal.

VOX POP

SERAIS-TU INTÉRESSÉ À VOIR PLUS DE POSTES DE TRAVAIL ACTIF SUR LE CAMPUS?



Photos: Étienne Galarneau

Marc-André Beauchamp

Maîtrise en cinéma

Pas juste dans les bibliothèques de l'UdeM, mais même en général, pour toute personne qui travaille dans un bureau. On voit les dommages à long terme que le travail sédentaire cause et on sait que ce n'est pas tout le monde qui est actif.



Jean-Samuel Belley

Baccalauréat en génie physique

Je n'ai pas du tout expérimenté le concept, donc je ne peux pas vraiment dire si c'est applicable. Quand je travaille, j'ai besoin d'être bien assis, donc je ne vois pas exactement l'intérêt de la chose.



Louis Gilmour

Certificat en droit

J'avais entendu parler d'implantations dans les milieux professionnels et je n'avais pas trouvé ça bête comme idée. Il faudrait que je les essaie mais si on voit qu'il y a des bénéfices à long terme, je ne vois pas pourquoi on en aurait pas plus.

**ÉTUDIANTS,
ENTRAÎNEZ-VOUS
CET ÉTÉ AU CEPsum
À PARTIR DE SEULEMENT
9\$ / MOIS*.**

* Voir toutes les conditions sur le site Web.

cepsum

NOUVEL ESPACE POUR LES POUCCES VERTS

Pour sa septième saison, le programme de Production agricole urbaine soutenable et écologique (P.A.U.S.E.) propose un centre pour la biodiversité entièrement développé sur le campus de l'UdeM qui sera mis sur pied cet été avec l'aide de bénévoles.

PAR CLAUDIE ARSENEAULT

La responsable de l'agriculture urbaine, Anne-Marie Smith, sur le site de l'espace pour la biodiversité.



Photo: Marie Isabelle Rochon

L'espace pour la biodiversité intégrera une prairie mellifère, des fleurs, des herbacées et des arbustes indigènes qui coexistent ensemble, créant un espace de permaculture. « Nous augmentons beaucoup les retombées positives pour la biodiversité et remplaçons quelque chose d'inintéressant pour les pollinisateurs et les insectes par des fleurs et du compost, ce qui est bénéfique », explique le conseiller en biodiversité à l'Unité du développement durable de l'UdeM, Alexandre Beaudoin. L'installation du centre est prévue sur le site du tout premier jardin de P.A.U.S.E., situé près de la centrale thermique, des ruches de Miel Montréal et des bureaux de la Direction des immeubles.

« Quand le jardin commence à prendre vie, tout devient beau, sent bon et goûte bon. On ressent vraiment une grande fierté de ce qu'on a fait. »

Laurie Fréchette-Viens
Étudiante à la maîtrise en chimie
et bénévole pour P.A.U.S.E.

« Nous voulons améliorer l'espace avec diverses variétés de plantes, tout en promouvant la biodiversité au sein du campus », souligne la responsable de l'agriculture urbaine à l'UdeM, Anne-Marie Smith. Les différents jardins du projet P.A.U.S.E. doivent également réserver 10 % de leur espace pour la semence de fleurs afin de favoriser la pollinisation sur l'espace du campus.

Bénévoles dans les jardins

Les assignations au projet s'effectuent lors d'une rencontre au début du mois de mai avec les différents bénévoles du programme. Seront également présentés les autres projets de P.A.U.S.E. pour l'été. Les bénévoles proviennent de la communauté universitaire de même que de groupes externes.

Une implication auprès de P.A.U.S.E. amène des bénéfices qui dépassent de loin ceux de l'argent pour l'étudiante à la maîtrise en chimie et bénévole depuis deux ans Laurie Fréchette-Viens. « En plus de donner accès gratuitement à des aliments frais, locaux et cultivés sans pesticides, le travail de la terre a réellement un effet thérapeutique, tant physique que mental, raconte Laurie. Ça permet de décrocher complètement en plus de stimuler tous les sens. Quand le jardin commence



Le jardin des résidences est l'une des huit installations de P.A.U.S.E. lors de l'été 2016.

Photo: Page Facebook P.A.U.S.E. - Production Agricole Urbaine Soutenable et Écologique

à prendre vie, tout devient beau, sent bon et goûte bon. On ressent vraiment une grande fierté de ce qu'on a fait. »

L'étudiant au baccalauréat en sciences biologiques orientation biodiversité, écologie et évolution Khalil Abas, quant à lui, en est à sa première année d'implication auprès de P.A.U.S.E. Il cherche à y améliorer ses connaissances en agriculture, à appliquer des concepts théoriques acquis en biologie végétale et à avoir une bonne expérience pratique. « En étant étudiant en écologie, on touche aux notions d'écologie des plantes et leurs interactions au sein de la communauté végétale dans l'écosystème », précise Khalil. En se basant sur des notions théoriques, il espère contribuer à l'amélioration des projets de P.A.U.S.E. en faisant le pont entre l'agriculture urbaine, le compostage, la permaculture et la conservation.

M. Beaudoin voit l'implication dans le programme comme une bonne porte d'entrée pour le développement des projets de développement durable à l'UdeM. « À travers les activités de jardin de P.A.U.S.E., on mobilise une communauté qui vient apprendre sur l'agriculture urbaine et qui, tranquillement, au fur et à mesure des ateliers, crée des liens entre l'agriculture et la biodiversité », explique-t-il.

Des ateliers et activités seront organisés au début de la saison et proposés par les bénévoles à la communauté universitaire tout au long de l'été. « Nous voulons vraiment reconnaître le travail des bénévoles impliqués au sein de P.A.U.S.E. par tous les moyens qui nous sont accessibles », affirme M^{me} Smith. Les ateliers offerts dans le cadre de cette septième année sont ainsi pensés par le comité organisateur en fonction des bénévoles et sont ouverts au public.

CAMPUS | EMPLOI ÉTUDIANT À L'UDEM

UN ÉTÉ SUR LE CAMPUS

Que se passe-t-il sur le campus de l'UdeM une fois la session d'hiver terminée? Les cours laissent place aux camps de jours et les enfants prennent possession des lieux pour deux mois. Une période qui permet également à de nombreux étudiants de faire leurs premières armes dans le monde de l'enseignement.

PAR THOMAS MARTIN

« On met de la vie dans la Faculté de musique », s'amuse la directrice de l'École des jeunes de la Faculté de musique de l'UdeM, fondée en 1993, Sophie Lapierre. Déserté par les étudiants durant l'été, le bâtiment juché sur les hauteurs du mont Royal voit son environnement transformé par l'arrivée des jeunes apprentis musiciens. L'École des jeunes, mandatée par la Faculté de musique, embauche plusieurs étudiants ou diplômés de la Faculté de musique chaque été. « Ce sont des camps pour les enfants âgés entre 5 et 16 ans, indique-t-elle. Cela s'adresse aux jeunes qui aiment les arts et la musique en particulier. » Dans ce camp composé de deux sessions de deux semaines, les enfants se familiarisent avec divers instruments et sont responsables de monter un spectacle qu'ils présenteront à la fin de leur séjour.

La même expérience est menée sur le plan sportif, avec un programme mis en place par le CEPsum tous les étés. Le directeur des camps de jours du CEPsum, Nawfal Benmira, se félicite de l'engouement qui entoure le projet. « On reçoit jusqu'à 700 enfants par semaine et cela fait travailler une centaine de personnes, en majorité des étudiants de l'UdeM, décrit-il. Ils sont animateurs ou spécialisés dans certains domaines comme le cirque ou le tennis. »

Pour recruter les étudiants qui participeront aux camps, M. Benmira placarde des affiches dans plusieurs bâtiments de l'Université, mais tout le monde ne peut pas participer. « Pour pouvoir être embauché, il faut de l'expérience,

souligne le directeur. C'est une responsabilité énorme, avec en général un groupe de 12 à 14 enfants, il faut être en mesure de gérer cette situation. »

Afin de répondre au succès grandissant des camps de jours, les organisateurs doivent constamment rechercher de nouvelles activités pour les élèves. « On a collaboré avec le Département de nutrition pour un camp de cuisiniers sportifs, indique-t-il. On a aussi un partenariat avec le Département de kinésiologie pour des enfants qui ont des problèmes de santé. »

Une expérience bénéfique

Les cours se donnent dans les bâtiments du campus, comme ceux de Polytechnique, ce qui constitue un vrai plus pour l'étudiant au baccalauréat en génie électrique à Polytechnique et animateur du camp Folie Technique Manuel Klaasen. « C'est plaisant de faire cours à des enfants ici, ils voient un peu à quoi ressemblent les cours à l'université, indique-t-il. Ça peut susciter des vocations, certains reviennent chaque année. »

Cet emploi pour l'été apparaît comme une occasion d'emmagasiner de l'expérience dans des milieux professionnels compétitifs. Un constat partagé par l'étudiant au baccalauréat en musique en interprétation d'instruments classiques Jacob Arreola-Dufour. « C'est le meilleur des deux mondes pour moi, souligne-t-il. En musique, ce n'est pas si facile de se trouver de l'emploi, et



L'École des Jeunes de la Faculté de Musique offre des programmes réguliers pour les enfants de 6 à 12 ans et une semaine de formation en chant chorale pour les 7 à 17 ans.

c'est un revenu stable comparé à la vie de pigiste. »

Cette première incursion il y a un an dans le milieu de l'enseignement, domaine auquel il ne se destine pas, a beaucoup plu à Manuel. « C'était la première fois que je faisais un camp de jour, et j'ai vraiment adoré l'expérience, s'enthousiasme-t-il. Ça m'a appris à faire de la vulgarisation et à utiliser mes connaissances d'une autre manière. »

Les journées sont généralement bien remplies pour les enfants, comme pour les animateurs responsables de la logistique. « Mon rôle, c'est d'être à la fois professeur de piano durant les périodes où je n'ai pas mon groupe et d'être animateur quand le groupe des enfants arrive. On fait toutes sortes d'activités ludiques », décrit Jacob. Un moment pour initier les plus jeunes à une multitude de disciplines sous la responsabilité d'étudiants qui acquièrent quant à eux une expérience pour leur future carrière.

INFRASTRUCTURES

« DÉTOILAGE » DE PRINTEMPS

L'arrivée des beaux jours et la fin de la session sont l'occasion de faire le point sur le devenir des abris en toile installés pour l'hiver, dans le cadre des travaux pour la réhabilitation de la rampe d'accès au métro. Le projet, qui a pris du retard, devrait être finalisé d'ici novembre 2017.

PAR EMELINE RAIMOND

Avec l'arrivée du printemps, les abris temporaires vivent leurs derniers jours. « Il est encore difficile de donner une date exacte de la fin des travaux de la rampe, mais tout indique que ce sera avant novembre 2017 », annonce la porte-parole de l'UdeM, Geneviève O'Meara. Les travaux de réfection ont pris du retard à cause de la difficulté à mettre en place des escaliers mécaniques dans le tunnel.

L'UdeM se veut rassurante sur les coûts de la solution temporaire qu'ont constituée les abris jusqu'à présent. « Il faut savoir que l'installation et le maintien des Tempo étaient aux frais de l'entrepreneur », tempère M^{me} O'Meara. Quant au service de navettes mis en place pour la durée des travaux, il était inclus dans le projet – et donc dans le budget – dès le départ. Il n'y aurait aucun surcoût lié au retard du projet selon la porte-parole.

« La situation n'était pas idéale, mais l'abri Tempo a été une solution appréciée des usagers, si on en croit l'humour utilisé pour le qualifier, relève Geneviève O'Meara. Nous avons tenté de nous adapter du mieux possible

aux suggestions et remercions la communauté de sa patience. » Une fois la rampe rénovée, l'UdeM aménagera, au sommet du tunnel, une verrière ainsi qu'un lieu abritant une librairie et un café.



Des abris et un service de navette ont été installés afin d'accueillir la communauté universitaire depuis le début des travaux de la rampe, en avril 2016.

ORIENTER LA FÉDÉRATION

Les représentants des membres de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'UdeM (FAÉCUM) se sont réunis du 31 mars au 2 avril pour leur 41^e congrès annuel.

L'exercice de concertation, qui a suscité certains débats, a défini les grandes priorités de la communauté étudiante pour l'année scolaire 2017-2018.

PAR ETIENNE GALARNEAU

Le local B-0235 du pavillon 3200, rue Jean-Brillant a été l'hôte d'un congrès où le bureau exécutif de la FAÉCUM a présenté ses états financiers, ses bilans de l'année 2016-2017, et où l'équipe pour la prochaine année scolaire a été élue par les représentants des diverses associations étudiantes.

Vers une hausse du salaire minimum

Parmi les recommandations proposées par les associations membres, l'ajout d'une orientation de travail pour développer un argumentaire concernant le salaire minimum a suscité certains débats. Dans une volonté annoncée d'arrimer les positions du bureau exécutif avec les mouvements militants pour une rémunération minimale de 15 \$ de l'heure, l'Association des étudiantes et étudiants en philosophie de l'UdeM (ADÉPUM) a proposé une orientation de travail pour le futur coordonnateur aux affaires externes allant dans cette direction. Un débat de plus d'une

demi-heure a mené à une proposition pour que la Fédération travaille sur une hausse sans montant fixe.

Une révision de la politique de développement durable a également été proposée par l'Association des étudiants en géographie de l'UdeM (AÉGUM). La délégation a souligné que le terme « développement durable » sous-entend une notion mercantile et a proposé une autre option pour le titre de la politique et du comité qui en découle. Le terme « responsabilité socio-environnementale » a été adopté en remplacement de l'ancien titre, mais toutes les modifications proposées à cette politique n'ont pas reçu le même accueil. Un débat concernant la place des produits d'origine non animale a été tenu lors de la journée du vendredi, pour que la Fédération adopte finalement une motion qui officialise la présence de produits végétaliens dans leurs activités, pratique qui a été intégrée au courant de l'année 2016-2017.

Un bémol en conclusion

Alors que les discussions et délibérations concernant les orientations de travail de la Fédération pour l'année 2017-2018 ont été rondement menées lors de la journée du samedi, une motion de blâme lancée par l'ADÉPUM contre le discours de fin de mandat de la secrétaire générale sortante, Andréanne St-Gelais, a jeté un peu d'ombre au tableau. « *Lorsqu'une association vote contre une personne candidate au bureau exécutif, elle*

signifie que, selon elle, cette personne ferait reculer la condition étudiante si elle était élue », a-t-elle exprimé. L'ADÉPUM considère au contraire qu'un vote pour la chaise [NDLR : choisir de laisser un poste vacant lors d'une élection] n'est pas nécessairement un désaveu des candidats en lice. La proposition a cependant été rejetée par la majorité des membres présents, qui ont préféré attribuer des félicitations à la secrétaire générale sortante.

Certains membres de l'exécutif actuel de la FAÉCUM sont restés dans l'équipe, soit le coordonnateur aux finances et services Simon Forest qui a été élu au titre de secrétaire général, la coordonnatrice aux affaires académiques de cycles supérieurs, Jessica Bérard, qui transite vers les affaires universitaires et le coordonnateur à la recherche universitaire Philippe Lebel qui conserve son poste. Les candidats Camille Fortier-Martineau, Simon Laporte, Nicolas St-Onge, Matis Allali, Roxane Talbot et Andrée-Anne Lefebvre ont été nommés pour remplir les autres postes de l'exécutif. Huit des neuf candidats pour le conseil d'administration ont été élus.

ANGLES D'ACTION

En plus des questions concernant le végétarisme et le salaire minimum, certaines orientations de travail ont été ajoutées à la feuille de route des membres du bureau exécutif pour l'année 2017-2018. Proposés par l'équipe sortante, des points concernant l'organisation d'événements responsables et sécuritaires, le développement d'un discours sur les pratiques de l'approche par compétences, le suivi des réformes de la charte et des statuts de l'UdeM ainsi que sur la lutte contre les violences sexuelles ont été adoptées par le Congrès.

UNE NOUVELLE VOIX

Simon Forest a été élu secrétaire général (SG) de la FAÉCUM, en remplacement d'Andréanne St-Gelais le 2 avril dernier.

Entrevue avec celui qui sera désormais la voix du plus grand regroupement étudiant sur le campus.

Propos recueillis par FÉLIX LACERTE-GAUTHIER

Quartier Libre : Comment ton expérience de coordonnateur aux finances et services te servira-t-elle pour ton nouveau poste ?

Simon Forest : Je fais une maîtrise en administration des affaires, ce qui m'a beaucoup servi dans mon mandat en finances et services. En tant que SG, ce sera à moi de voir quelles seront les opportunités de développement de services. L'an prochain, nous écrirons un nouveau plan de développement, ce qui sera une belle occasion de dresser le portrait des besoins pour les cinq prochaines années à la FAÉCUM.

Q. L. : Quelles sont les orientations que tu comptes inscrire au plan de développement ?

S. F. : Je n'en ai pas identifié pour l'année prochaine, puisque le plan de développement appartient vraiment à la communauté étudiante. Il faudra sonder quels sont ses intérêts. On peut déjà sentir que tout ce qui est développement durable et communication avec les membres individuels est très populaire. En ce moment, nous travaillons beaucoup avec les exécutants d'associations étudiantes pour propager nos messages, mais on se rend compte qu'on a

peu de moyens de communication vers nos membres individuels. Donc, ce sera important de revoir nos méthodes en ce sens.

Q. L. : Y a-t-il d'autres axes que vous voudriez développer dans le plan de développement ?

S. F. : Nous avons adopté la politique de responsabilité socio-environnementale au dernier congrès. Il s'agira ensuite de voir s'il sera possible d'écrire un axe là-dessus, et d'évaluer comment nous développer tout en respectant des principes socio-environnementaux et économiques responsables.

Nous voulons entre autres élargir la disponibilité de produits équitables. L'année dernière, on a instauré le compost dans tous les cafés étudiants. Pour passer à la deuxième vitesse, nous en ferons un service institutionnalisé qui entre dans les opérations de l'UdeM. La récolte des matières organiques pourrait être disponible sur l'ensemble du campus.

Q. L. : Tu disais aussi vouloir favoriser l'implication des femmes sur le campus. De quelles façons comptes-tu t'y prendre ?



S. F. : En tant qu'homme, je ne peux pas savoir ce qu'est le contexte de l'implication des femmes. Ce que je compte faire est de coordonner les projets qui visent à augmenter leur implication. Il y a eu une première recherche en 2015, dont les recommandations ont été adoptées par le conseil central et mises en place cette année. De mon côté, ce sera de continuer à les appliquer. Il y aura également une autre recherche qui sera prochainement présentée au Conseil central, avec d'autres recommandations.

Q. L. : À quoi peut-on s'attendre de ton travail en tant que SG ?

S. F. : Ce sera de mener l'ensemble des dossiers et de représenter les intérêts étudiants aussi bien que mes prédécesseurs. Mes priorités pour l'année prochaine sont les violences à caractère sexuel, l'enquête sur la santé psychologique et le plan de développement. Trois grandes priorités pour lesquelles il faudra coordonner l'ensemble des projets des exécutants et exécutantes afin de bien les porter.

CÉLÉBRER LA PENSÉE

Le Département de philosophie de l'UdeM fête ses 50 ans. Quartier Libre a saisi l'occasion pour remonter le cours de l'histoire d'un département à travers différents enjeux de société.

PAR SOPHIE CHEVANCE

L'UdeM, officiellement déclarée « université autonome » en 1919 par le Saint-Siège de l'Église catholique, voit apparaître dans les années 1920 l'enseignement de la philosophie, qui tient d'abord lieu de faculté. En 1967, cette dernière disparaît au profit de la création d'un Département de philosophie désormais rattaché à la Faculté des arts et des sciences.

« Nous pouvons être fiers de l'existence du Département, de son travail et de ses nombreux engagements, de tous les genres », indique le directeur du Département, Louis-André Dorion, soulignant la traversée de périodes comme la révolution tranquille des années 1960 et le printemps érable de 2012.

Lui-même ancien étudiant au Département de philosophie de l'UdeM, Louis-André Dorion témoigne aussi de l'implication des étudiants. « Dans les années 1960, il y avait une certaine fièvre étudiante, se souvient-il. Dans les années 1980, c'était un peu plus calme. » M. Dorion constate d'ailleurs une recrudescence du militantisme chez les étudiants depuis les dix dernières années. « Aux dernières grèves étudiantes, ils étaient aux avant-postes », lance-t-il.

Le président de l'Association des étudiants en philosophie de l'Université de Montréal (ADÉPUM), Samuel Montplaisir, confirme que la mobilisation politique liée aux questions universitaires ou de société occupe une place importante dans l'implication des étudiants. « L'année 2012 a été un moment fort, mais chaque moment de grève permet



Le directeur du Département de philosophie de 1967 à 1970, Vianney Décarie.

de créer des espaces de discussion et de délibération de fond, dit-il. Cela donne aux étudiants l'occasion de s'approprier l'Association et c'est à ce moment-là qu'elle est la plus vivante. Je pense que la communauté étudiante au Département donne à la fois une image très engagée politiquement, mais aussi une image d'excellence universitaire. »

Plusieurs conférences sont prévues au cours des prochains mois pour souligner l'anniversaire du Département. Il sera aussi question, à l'automne, d'une table ronde portant sur l'avenir de la philosophie.

Division de la gestion de documents et des archives UdeM, Fonds du Bureau de l'information (00037)1P03718, Vianney Décarie, directeur du Département de philosophie. Photo: Jac Guy, Montréal.

À voir au Centre Phi

<p>20 avril</p> <p>Film</p> <p>I, Daniel Blake Par Ken Loach</p>	<p>20 avril</p> <p>Conférence</p> <p>Ed Atkins Gratuit</p>
<p>24 avril</p> <p>Films</p> <p>LES MEILLEURS COURTS MÉTRAGES de SXSW 2017</p>	
<p>21 avril</p> <p>Spectacle</p> <p>Philémon Cimon + Lydia Képinski</p>	<p>17 mai</p> <p>Spectacle</p> <p>Philippe B Lancement de l'album <i>La grande nuit vidéo</i></p>
<p>20 mai</p> <p>Spectacle</p> <p>Gabriel Garzón-Montano Présentation de son premier album <i>Jardin</i></p>	<p>Jusqu'au 29 mai</p> <p>Installation</p> <p>Jardin de réalité virtuelle Felix & Paul Studios Gratuit</p>

NOMBRE DE LA SEMAINE

10,5 M\$

Les résultats financiers de la Fondation HEC pour l'année 2016 ont été dévoilés le 12 avril dernier, présentant un total de 10 512 608 \$ acquis en dons. De cette somme, 1,1 millions a été distribué en bourses pour les étudiants et 1,7 millions en recherche et enseignement. La Fondation indique que 1,4 millions de dollars du montant final n'ont pas été affectés durant l'année couverte par le rapport.

Tarif réduit étudiant*

* Programmation régulière films : 9,50 \$ / Programmation courts métrages : 7,50 \$

Billets : centre-phi.com | 407, rue Saint-Pierre, Vieux-Montréal



Square-Victoria—OACI





Un sucré de bel été

de toute l'équipe de la **FAÉCUM**



FAECUM.QC.CA



FAÉCUM

FINISSANTS PHARMACIENS EN OTAGE

De futurs pharmaciens s'inquiètent d'un retard dans leur parcours scolaire, voire d'une absence de diplomation. Plusieurs étudiants en pharmacie de la cohorte 2017-2018 attendent toujours de connaître la nature de leur stage en août prochain, obligatoire pour compléter leur parcours universitaire.

PAR CATHERINE DIB



Des étudiants pharmaciens de l'UdeM lors d'une marche pour réclamer le retour de leurs stages le 19 mars dernier.

L'effet domino des négociations entre Québec et les pharmaciens menace l'avenir de la profession. Les cliniciens opposés aux mesures du ministre de la Santé ont retiré leurs offres de stage afin de faire pression. Ainsi, les stages obligatoires pour obtenir le titre de pharmacien se font rares. Encore 75 % des stages des étudiants de dernière année de l'UdeM et de l'Université Laval n'ont pas été attribués.

« Même si le bras de fer entre les pharmaciens et Québec se résout, le téléphone ne sonnera pas de sitôt pour nous annoncer de nouvelles places de stage ! »

Ema Ferreira

Vice-doyenne aux études de premier cycle en pharmacie

« Je ne sais toujours pas où je vais être l'année prochaine, ça pourrait être n'importe où au Québec », déplore l'étudiant au baccalauréat en pharmacie Charles-Édouard Morel. Il cite la logistique du déménagement et de planification comme étant des inconvénients qui concernent tous les étudiants de son année. « On nous disait qu'on aurait des détails en mars, précise-t-il. Mais on est à la mi-avril et on n'a absolument aucune assignation. »

Bien qu'il se sente optimiste en ce qui concerne les prochaines étapes entamées par la Faculté de pharmacie, notamment des rencontres prévues avec des acteurs du milieu, il avoue qu'un retard d'un ou deux mois minimum pour la diplomation est à prévoir. « Mon inscription à la maîtrise pour l'année prochaine sera sans doute difficile en raison des retards », pense l'étudiant. La situation de Charles-Édouard fait écho à celle de plusieurs autres élèves dont les plans professionnels et universitaires sont en suspens.

Un statu quo dangereux

Le président de l'Association des étudiants en pharmacie de l'UdeM, Nicolas St-Onge, déplore le statu quo de la crise. « Il sera assez complexe de trouver une solution, car les acteurs ont chacun leurs raisons de maintenir leur position actuelle », avoue-t-il. Pris entre l'arbre et l'écorce, les associations concernées ont fait signer des lettres à plus de 800 étudiants. Le tout a été envoyé à la fin du mois de mars aux députés provinciaux, qui ont déclaré accorder une attention particulière aux missives. « C'est une réponse politiquement correcte, reconnaît le président. On espère que ça bougera. » Le gouvernement et les pharmaciens ont fini par bouger, mais l'impact sur les étudiants demeure [Voir encadré].

Pour l'année prochaine, la vice-doyenne aux études de premier cycle en pharmacie, Ema Ferreira, déclare qu'il manque la moitié des stages en milieu communautaire. Elle assure néanmoins qu'un plan de match est sur la table à dessin, sans en révéler les détails. « On songe à plusieurs solutions, mais rien n'est arrêté,

précise-t-elle. On ne veut pas induire nos étudiants en erreur dans le cas d'un revirement de situation. » La possibilité de stages plus flexibles est envisagée, mais à deux conditions : tous les étudiants doivent avoir au moins un stage en milieu communautaire et les quarante semaines de stage doivent être à temps plein.

Elle espère que l'énième négociation entre l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires et le gouvernement provincial va porter fruit. « Même si le bras de fer entre les pharmaciens et Québec se résout, le téléphone ne sonnera pas de sitôt pour nous annoncer de nouvelles places de stage ! », se désole la vice-doyenne.

Horizon trouble

Le manque de stages aura aussi des conséquences à long terme. En plus d'avoir un effet négatif sur les stages des cohortes des années suivantes, la crise engendre un désintérêt chez les potentiels étudiants pour la profession de pharmacien. La rentrée d'automne 2017 à l'UdeM compte 300 demandes d'admission de

moins que celle de 2016. Avec moins d'inscriptions d'année en année, une pénurie de main-d'œuvre en pharmacie pointe à l'horizon.

Un autre enjeu majeur concerne l'agrément de la Faculté de pharmacie de l'UdeM. Cette accréditation universitaire, remise aux facultés de pharmacie par l'Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie (ANORP) et l'Association des facultés de pharmacie du Canada (AFPC) permet aux diplômés d'exercer leur profession. Or, l'agrément de l'UdeM doit être renouvelé à l'automne prochain, et l'une des normes importantes à respecter implique que les étudiants démontrent être prêts à exercer la profession en prodiguant des soins aux patients par l'entremise d'un stage. Actuellement, ce critère n'est pas totalement rempli par la Faculté de pharmacie de l'UdeM, et un refus d'agrément mettrait en péril tous les futurs diplômés.

Les solutions commencent à manquer, et la pression se fait de plus en plus forte pour une résolution rapide de cette crise.

DÉNOUEMENT À PRÉVOIR

La confrontation entre les pharmaciens professionnels et le gouvernement tire finalement à sa fin. Les deux parties ont négocié une entente sur le mode de rémunération des pharmaciens à Victoriaville le 12 avril dernier, qui a permis d'enterrer la hache de guerre. La doyenne de la faculté de pharmacie de l'UdeM, Lyne Lalonde, a bon espoir que cela permettra une reprise des étudiants en stage, même si rien n'est encore définitif en ce sens. L'effet domino créé par les longues négociations a causé un retard qui sera difficile à rattrapper pour les étudiants toujours en attente de stages.

SOCIÉTÉ | LÉGALISATION DU CANNABIS

FUMÉE AU CERVEAU

Alors que le gouvernement canadien vient de déposer un projet de loi pour légaliser la possession simple du cannabis, le débat sur ses effets s'intensifie. Pour mieux comprendre les enjeux, *Quartier Libre* s'est intéressé à une étude récente à l'UdeM. Elle démontre les impacts sur le cerveau des adolescents et l'incidence de cette substance sur le parcours académique.

PAR ENRIQUE COLINDRES

« Depuis quelques années, il y a une théorie selon laquelle le développement du cerveau, surtout la région frontale, serait influencé par des substances comme le cannabis et l'alcool », explique la professeure adjointe à l'École de psychoéducation Natalie Castellanos Ryan. Selon une étude¹ qu'elle a récemment menée à l'UdeM, les adolescents qui commencent à fumer dès l'âge de 14 ans obtiennent de moins bons résultats dans certains tests cognitifs et sont plus nombreux à abandonner leurs études.

« Le cannabis semble réduire l'anxiété à court terme chez certaines personnes, mais à long terme, son utilisation a surtout tendance à l'augmenter. »

Patricia Conrod
Professeure titulaire au
Département de psychiatrie

L'étude de M^{me} Castellanos Ryan a été réalisée auprès de 294 garçons provenant de quartiers défavorisés à Montréal sur une période de sept ans (âgés de 13 à 20 ans). Elle a notamment démontré un lien convaincant entre l'utilisation de cette drogue et une perte de mémoire à court terme, même s'il est impossible d'écarter la possibilité que les sujets souffraient déjà de troubles de mémoire. Selon la chercheuse, l'étude a aussi souligné les effets à long terme du cannabis sur le QI verbal (la capacité à s'exprimer avec un vocabulaire varié à l'oral), tout comme la diminution de la capacité d'apprentissage par essais et erreurs.

« La première fois que j'ai fumé un joint, c'était à l'âge de 15 ans, raconte l'étudiant à la majeure en économie Justin². C'était en soirée, juste pour essayer. Au premier contact, ça ne m'a pas vraiment plu. » Par la suite, l'étudiant n'a plus consommé de cannabis



Une étude réalisée à l'UdeM démontre qu'une consommation de cannabis à un jeune âge peut notamment entraîner le décrochage scolaire.

Photo: Marie-Isabelle Rochon

jusqu'à l'âge de 17 ans, où il a recommencé à en fumer lors de soirées entre amis. C'est aussi à cet âge qu'il a eu son premier contact avec la cigarette.

Selon la théorie de l'escalade, le tabac et l'alcool serviraient de passerelle vers des drogues comme le cannabis. « La raison pour laquelle cette théorie est si controversée est qu'il est très difficile de démontrer un rapport de causalité dans ce domaine, précise la professeure titulaire au Département de psychiatrie Patricia Conrod. Il y a tellement de facteurs de risques sous-jacents pour l'utilisation du cannabis et d'autres drogues. »

D'après elle, le fait de commencer à fumer jeune, un historique de problèmes de santé mentale, une certaine impulsivité ou un désir d'expérimentation sont autant de facteurs pouvant rendre un individu susceptible de consommer du tabac, de l'alcool ou du cannabis. L'un ne sert pas forcément de tremplin vers les autres.

Motivé par un désir d'expérimentation, Justin voulait savoir si tout ce qui se disait au sujet du cannabis était vrai. Son contact avec cette drogue se limitait alors aux joints qu'on lui passait lors de soirées. « Ça m'a un peu fait voler, mais sans plus, dit-il. Je préférerais l'alcool. »

Le rapprochement est d'ailleurs souvent fait entre l'alcool et le cannabis. « Ce que les recherches tendent à démontrer, c'est qu'autant l'alcool que le cannabis semblent avoir des effets neurotoxiques sur le cerveau, mais les effets ne semblent pas être exactement les mêmes en termes de développement cognitif », précise M^{me} Castellanos Ryan. La perte de mémoire à court terme et la diminution du Q.I. verbal évoqués précédemment sont deux effets qui sont propres à l'usage du cannabis.

Fumer pour déstresser

Accepté à l'UdeM à l'automne 2014, Justin a commencé à consommer régulièrement du

EN CHIFFRES

Les retombées pour l'industrie pourraient se chiffrer à **22,6 milliards** de dollars, selon une étude de Deloitte publiée en octobre.

Quarante producteurs sont actuellement approuvés par Santé Canada, mais plus de 2000 font la file pour obtenir un permis.

cannabis à partir de la session d'hiver 2015. « J'étais pas mal stressé, se remémore-t-il. J'avais beaucoup de difficultés à m'adapter au système universitaire. C'était tout nouveau pour moi et je trouvais ça compliqué. » Ce stress, combiné avec ses problèmes d'insomnie, l'a incité à fumer tous les soirs avant d'aller se coucher. « Le cannabis me permettait vraiment de déstresser, surtout quand je devais me lever tôt le lendemain », explique-t-il.

Selon la professeure Conrod, l'efficacité médicale du cannabis varie considérablement d'un individu à l'autre. « Le cannabis semble réduire l'anxiété à court terme chez certaines personnes, mais à long terme, son utilisation a surtout tendance à l'augmenter », explique-t-elle.

À l'automne 2015, la situation scolaire de Justin est devenue plus difficile alors qu'il suivait des cours encore plus exigeants. Pour gérer ses problèmes persistants d'anxiété et d'insomnie, il a alors commencé à fumer de deux à quatre joints par jour, dès le matin. « Je n'avais plus aucune motivation, se remémore-t-il. J'étais comme un légume à regarder la télé toute la journée. » Moins assidu dans ses études, Justin n'a pas réussi deux de ses cinq cours, des résultats qu'il attribue directement à sa consommation démesurée de cannabis. Il a vite compris qu'il devrait se reprendre en main s'il souhaitait poursuivre ses études. « J'ai pris conscience de la situation et j'ai pratiquement arrêté de fumer la session suivante », conclut-il.

L'étude de M^{me} Castellanos Ryan et l'expérience de Justin rappellent qu'une forte tendance à l'abandon des études est l'une des conséquences principales d'une exposition précoce et prolongée au cannabis. Un effet secondaire qu'il faudra surveiller à la suite de sa légalisation.

1. « Adolescent cannabis use, change in neurocognitive function, and high-school graduation: A longitudinal study from early adolescence to young adulthood », paru dans la revue *Development and Psychopathology* le 29 décembre 2016.

2. Le vrai nom de l'étudiant a été changé pour préserver son anonymat.

LE CANNABIS AU QUÉBEC

Une étude de l'Institut de la statistique du Québec réalisée en 2016 démontre que **15 %** des québécois de plus de 15 ans consomment du cannabis au moins occasionnellement, soit une à trois fois par mois

41 % des 18-24 ans consommeraient parfois du cannabis, contre seulement **1,1 %** des 65 ans et plus.

Sans faire de lien direct, l'étude démontre que la probabilité d'être un consommateur est plus grande pour un individu qui détient un diplôme secondaire, fume la cigarette, consomme d'autres drogues, souffre de détresse psychologique ou a déjà eu des pensées suicidaires.

Source: ISQ

ÉTUDIANTS FUMEURS

Quartier Libre est allé à la rencontre d'étudiants de l'UdeM qui consomment du cannabis parallèlement à leurs études. Lumière sur une activité qui varie par ses origines, ses usages et ses effets.

PAR PERRINE LARSIMONT

SÉBASTIEN

Étudiant au baccalauréat en interprétation classique de saxophone

« On m'a inculqué que les études c'était important, alors c'est ma priorité », insiste Sébastien. Il s'est promis que le cannabis ne nuirait pas à ce qu'il fait dans la vie. Sa consommation, il la contrôle strictement : il ne fume jamais en semaine et rarement en dehors des relâches. Avant de se lancer, il a mené des recherches pour être sûr de ne pas compromettre sa santé, car il est hors de question pour ce saxophoniste d'abîmer ses poumons.

Son premier joint, il l'a partagé avec sa mère, ancienne adepte du *flower power* qui souhaitait ainsi éloigner son fils des autres drogues. Pari tenu jusqu'à présent, car le jeune homme est sélectif. « J'aime le pot qui vient chercher ton esprit, qui te met dans des états aptes à l'introspection et à la réflexion, raconte-t-il. On fume ça, puis tout le monde parle de trucs super profonds. » Pour Sébastien, l'herbe est un plaisir résolument social, qui se partage. Mais ses amis ne l'entraînent pas, insiste-t-il. Rester maître à son bord est essentiel pour lui.

JULIA

(prénom fictif)
Étudiante en droit

Julia fume tous les jours. Consommatrice occasionnelle durant ses études au cégep, elle a commencé à acheter régulièrement du cannabis à son entrée à l'université. « Le pot, c'est sûr que ce n'est pas un moteur, reconnaît-elle. Je ne voulais pas commencer à fumer sans avoir de plan de carrière, sans avoir trouvé ma voie. » L'étudiante souhaite devenir avocate. Fumer améliore sa concentration et l'aide à parcourir les lectures nécessitant davantage de compréhension que de mémorisation.

Au-delà de ce coup de pouce, le cannabis est surtout un moyen de décompression dans un domaine d'étude ultra compétitif. Entre la performance académique et la course au stage, la pression d'excellence est forte et Julia ressent le besoin de décrocher. Mais, si fumer du cannabis est devenu une habitude, elle ne s'en sent pas dépendante et traverse sans encombre un mois d'arrêt pendant les examens. Son mot d'ordre : jamais léthargique, toujours dans l'action.

MAXIME

(prénom fictif)
Étudiant à Polytechnique

« Mon péché mignon ». C'est ainsi que Maxime parle des joints qu'il fume presque quotidiennement. Quand il passe son tour, c'est qu'il manque de temps, les travaux scolaires l'empêchant parfois de retourner chez lui pour « s'en rouler un ». Qu'il s'y prenne seul ou entre amis, Maxime consomme pour se détendre et laisser derrière lui le stress de l'école. « Quand je sais qu'à la fin de la journée je vais pouvoir fumer, ça me motive à travailler, c'est une récompense », décrit le futur ingénieur industriel, qui a découvert le cannabis à 14 ans.

Fan de hip-hop, il a imité des artistes comme Wiz Khalifa ou Lil Wayne, qui affichaient publiquement leur goût pour la marijuana. Aujourd'hui, Maxime écrit sa musique. Le joint l'aide à libérer sa créativité. « Des fois, quand on est à jeun, ça peut être difficile de se mettre à penser de manière métaphorique ou d'aller dans des pensées plus complexes », relate-t-il. À 21 ans, l'étudiant est déjà un vétéran du cannabis et pense continuer ainsi toute sa vie.

PROJET DE LOI DÉPOSÉ

À la suite de sa promesse électorale, le gouvernement de Justin Trudeau a officiellement déposé le 13 avril dernier son projet de loi fixant la légalisation du cannabis au 1^{er} juillet 2018, ce qui fera du Canada le premier pays du G7 à rendre légale la marijuana. En voici les principales composantes.

- Le gouvernement canadien offre un cadre réglementaire pour la production, la consommation et la vente de cannabis. Les provinces seront chargées de la distribution et de la vente au détail de la marijuana.
- Âge minimum de 18 ans pour achat et consommation, qui peut être revu à la hausse selon les provinces.
- Possession permise de 30 grammes de cannabis légal par Canadien.
- Autorisation de cultiver soi-même un maximum de quatre plants de cannabis par logement, ne pouvant excéder un mètre en hauteur.
- Possibilité de fabriquer des produits maison avec le cannabis, comme des muffins ou gâteaux, sans solvant organique dangereux.
- Une province peut interdire la vente de cannabis sur son territoire, mais les citoyens pourront alors s'en procurer par la poste d'un producteur autorisé par Ottawa.

Prévention

En déposant le projet de loi, les ministres canadiens de la Justice et de la Sécurité publique ont déclaré vouloir utiliser celui-ci pour restreindre l'accès au cannabis et écarter les trafiquants du marché.

- Cadre plus rigoureux autour de la consommation de cannabis au volant. Les sanctions varieront selon le taux de THC de l'individu qui pourra être soumis à donner un échantillon de salive aux policiers en bordure de route.
- Donner ou vendre du cannabis à un mineur sera désormais une infraction criminelle distincte passible de 14 ans de prison.
- Interdiction de rendre les emballages de cannabis attrayants pour les mineurs, de faire de la publicité pour le cannabis à laquelle des mineurs pourraient être exposés ou de vendre du cannabis dans des machines distributrices.
- Illégal de transporter ou vendre du cannabis au-delà des frontières.
- Toute production ou consommation de cannabis demeure illégale jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle législation.



Vivre une expérience, stimuler sa créativité ou se changer les idées, les raisons de consommer du cannabis sont propres à chaque étudiant.

SOCIÉTÉ | LÉGALISATION DU CANNABIS

CRIMINALITÉ AFFECTÉE

À la veille du « 4/20 », journée annuelle de rassemblements des pro-cannabis, la légalisation de cette drogue douce n'a jamais été si proche au Canada. *Quartier Libre* s'est penché sur l'impact d'une telle loi sur l'étude de la criminalité au Canada et les thèses actuelles du milieu académique.

PAR APOLLINE LESUEUR

Selon les experts, le Canada devra surveiller le prix fixé et le taux de THC pour bien se substituer au marché noir.



Photo: Flickr.com | West Midlands Police

Prix pour
1 gramme de
cannabis au Canada

Marché noir :
10 \$

Marché légal (prévision) :
8.70 \$

L'enseignant et directeur du Centre international de criminologie comparée à l'UdeM, M. Serge Brochu, assure que les cours qu'il donne à l'Université ne connaîtront qu'un léger ajustement une fois la loi passée et se réjouit d'avance que les études scientifiques aient une marge de manœuvre beaucoup plus large, sur les plans tant médical que social ou politique. « *Le produit étant légal, il sera plus facile de réaliser des études sur le produit, sans demander une permission au gouvernement fédéral* », se réjouit-il.

Pour le chercheur, la légalisation et l'ouverture du discours sur le sujet inciteront la réalisation de nouvelles études permettant de mieux connaître et de mieux comprendre le cannabis et tout ce qui l'entoure. Des sujets comme le niveau de THC toléré au volant d'une voiture ou les enjeux autour de l'autonomie provinciale pourront être abordés. De plus, des études comparatives de différentes politiques mises en place, entre autres en criminologie, pourront être entreprises, sans compter que la légalisation du cannabis ouvrira le dialogue sur le contrôle d'autres drogues, souligne M. Brochu.

Prohibition dysfonctionnelle

Selon les experts interrogés, la prohibition actuelle ne fonctionnant pas, la légalisation du cannabis en devient logique, voire souhaitable. Il est toutefois primordial de bien la préparer et de s'assurer qu'un marché noir ne subsiste pas ou que la consommation n'augmente pas. L'âge légal autorisé par la loi, le prix fixé, l'accessibilité et la prévention sont les principaux critères jugés sensibles à ce sujet.

Les détracteurs condamnant la mise en pratique d'une légalisation utilisent souvent l'argument de la criminalité, soutenant que

cela ne ferait qu'empirer ou accentuer le trafic de drogues dures, voire le trafic d'armes, une thèse réfutée par Serge Brochu. « *Il est certain que le marché criminel va vouloir continuer à faire de grands profits, comme c'est le cas actuellement avec le cannabis*, note-t-il. *Il y a une probabilité qu'ils cherchent d'autres marchés, que ce soit d'autres drogues ou d'autres activités, mais il se peut également qu'ils s'insèrent dans le marché licite, comme on a vu aux États-Unis après la fin de la prohibition.* » En 1933, avec la légalisation de l'alcool aux États-Unis, une partie des contrebandiers s'est efforcée de trouver de nouvelles activités illégales, mais plusieurs d'entre eux se sont simplement recyclés dans la vente licite d'alcool.

Par ailleurs, le directeur de la revue *Drogues, santé et société* et professeur agrégé en psychoéducation à l'UdeM, Jean-Sébastien Fallu, insiste sur le fait que la légalisation du cannabis ne risque pas de créer une escalade de la violence dans le marché noir canadien. Au Canada, la violence liée au trafic de drogues ne dépasse souvent pas le seuil de la menace et est déjà bien moins présente qu'aux États-Unis. « *Même si les changements sont encore récents dans certains pays où la légalisation est passée, ces scénarios catastrophes ne se sont pas avérés*, souligne le spécialiste, qui rappelle que tout est question de mesure. *D'un côté, un système de légalisation trop extrême vers un libre marché augmenterait potentiellement la consommation, ce que l'on ne souhaite pas. Mais, si la loi était trop stricte*

en rendant le cannabis inaccessible, trop cher ou avec un TCH contrôlé à un taux très faible, il est clair que le crime organisé maintiendrait un important marché. » Pour les chercheurs, ce point d'équilibre représente tout le défi du gouvernement Trudeau afin de faire passer sa loi : enrayer le marché noir, mais garder un produit satisfaisant pour les clients.

Certains demeurent toutefois sceptiques quant à l'effet que la légalisation pourrait réellement avoir sur le marché noir. « *Le gouvernement a finalement compris qu'il perd beaucoup d'argent et que le cannabis est une source de revenu importante qui lui glisse entre les mains*, remarque l'étudiant au baccalauréat en criminologie à l'UdeM Michaël Massé. *Mais le marché noir restera toujours présent, surtout si c'est moins cher de s'y procurer du cannabis que légalement.* »

L'âge légal

Une idée de solution souvent véhiculée serait de mettre l'âge légal de consommation à 25 ans, une thèse non soutenue par M. Fallu. « *Ce serait à la fois irresponsable, simpliste et incohérent*, affirme-t-il. *Incohérent parce que l'alcool est légal à 18 ans au Québec et simpliste parce que, comme je m'en étonne toujours, le débat se limite à des aspects médicaux, comme si on légalisait le cannabis parce qu'il est bon pour la santé. Ce n'est pas le cas, mais la prohibition demeure encore plus mauvaise.* »

Avec un âge légal fixé à 25 ans, le marché noir persisterait et la légalisation deviendrait inutile. Serge Brochu confirme cette idée tout en la nuanciant, car il considère que les provinces devraient demeurer libres de déterminer l'âge légal, dans un souci de cohérence avec leurs règles, citant en exemple l'Ontario qui fixe à 19 ans l'âge de consommation d'alcool.

VOX POP

POUR OU CONTRE LA LÉGALISATION ?



Photos: Apolline Lesueur

Rose-Marie Robert

Étudiante au baccalauréat en criminologie

Je suis pour la légalisation du cannabis, parce que la prohibition ne fonctionne pas et que la légalisation pourrait permettre d'encadrer plus la consommation, en mettant en place des politiques de prévention, notamment chez les jeunes. Il faudrait plus sensibiliser les gens sur ce qu'ils consomment et les effets sur leur santé, sans pour autant être trop strict, sinon ils continueront à se fournir sur le marché noir. Cela apporte un revenu légal à l'État aussi.



Jessica Rousseau

Étudiante en comptabilité à HEC

Je suis pour parce que je pense que ça peut aider des gens, que cela peut soulager des gens s'ils sont dans le besoin. Même si je ne connais pas exactement les effets, j'ai entendu que cela pouvait soulager la douleur. Pour ces gens-là, la légalisation est une bonne chose, mais pas pour ceux qui en prennent à des fins récréatives. Au contraire, ce type de consommation peut nuire à la santé.



Stéphane Tremblay

Étudiant au baccalauréat en langues modernes

Je suis pour parce que je pense que le cannabis n'est pas pire que les cigarettes ou l'alcool. Légaliser, ça serait une façon pour le gouvernement d'avoir d'autres revenus, et c'est toujours mieux que le crime organisé, d'après moi. Je pense qu'il faudrait mettre un âge légal de 18 ans et se concentrer là-dessus, comme pour l'alcool et les cigarettes.

L'UQAM POUR LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE

L'Université montréalaise prend les dispositions pour recevoir un chercheur en danger. Elle s'est récemment jointe à l'organisme Scholars at risk (SAR), dont la mission est, entre autres, d'héberger des chercheurs victimes de persécution en pratiquant leur profession dans leur pays d'origine.

PAR MICHEL HERSIR

Depuis l'été 2016, l'UQAM est membre de SAR, un réseau de plus de 200 universités à travers le monde qui défend la liberté académique depuis 1999. C'est l'organisme qui a fait appel à l'UQAM, car très peu d'universités francophones font partie du regroupement. L'établissement devient ainsi la première unilingue francophone au Canada à rejoindre SAR.

« L'objectif de SAR est d'abord d'aider les chercheurs en danger à l'étranger, de les aider à trouver refuge où ils peuvent continuer à faire leur travail intellectuel sans menaces, explique la professeure au département des sciences juridiques et membre de SAR-UQAM Mirja Trisch. C'est l'occasion pour eux d'avoir les conditions pour se retrouver, publier et reprendre confiance. »

En trois temps

L'accueil des chercheurs étrangers est l'un des trois volets de l'organisme. Il existe également un volet de plaidoyer, où SAR propose des campagnes de sensibilisation à la population, des productions de rapports et l'écriture de lettres dénonçant des situations qui menacent la liberté académique. Le troisième volet en est un de formation et d'éducation, dont le but est d'organiser des conférences et d'impliquer les étudiants dans leurs projets.

« Ce n'est pas toutes les universités membres qui doivent héberger un chercheur. »

Nandini Ramanujam
Représentante de SAR-McGill

« Les étudiants peuvent s'engager dans des groupes de travail, des campagnes de sensibilisation ou simplement former un groupe SAR dans leur université », affirme l'ancien président de SAR de l'Université Carleton Patara McKeen. Les étudiants pourraient, par exemple, documenter la situation explosive de certains pays précis.

Pas d'obligation

« Ce n'est pas toutes les universités membres qui doivent héberger un chercheur parce qu'au moment où tu en reçois un, ça te prend des ressources pour payer l'hébergement du chercheur, des assurances », indique la représentante de SAR-McGill Nandini Ramanujam,

ce que ne peuvent se permettre toutes les institutions. Héberger un chercheur implique également de trouver des arrangements administratifs pour qu'un statut de professeur ou d'étudiant soit reconnu à l'intérieur des murs de l'Université. Il n'y a ainsi aucune obligation pour les membres de SAR d'accueillir un chercheur puisqu'il est possible de travailler uniquement sur les deux autres volets de l'organisme. La seule obligation lorsqu'une université rejoint SAR est de payer le tarif de membre, qui est de 1 000 \$ par année, assumé par l'institution.

Un premier événement à l'UQAM

La première action de SAR-UQAM a été d'organiser une conférence le 30 mars dernier avec une chimiste syrienne accueillie par l'Université Western, Hanadi Ibrahim. « Le but était de faire connaître le réseau à la communauté uqamienne, exprime la professeure en science politique et membre de SAR-UQAM Bonnie Campbell. On ne veut pas que SAR-UQAM reste confiné à un petit groupe, mais que la direction, les étudiants, les syndicats y prennent part aussi. »

M^{me} Campbell affirme que la présence de la chimiste a rendu plus concrets les problèmes en Syrie auprès de la communauté. « On a tous entendu parler de la Syrie directement ou indirectement, mais de recevoir un témoignage de première main nous a ouvert les yeux, ajoute-t-elle. Avec SAR, il y a donc une immédiateté avec l'information de régions dont on entend parler vaguement ou de façon imprécise dans les journaux. »

Une collaboration avec différents organismes étudiants est à prévoir pour SAR-UQAM, mais le réseau est encore récent à l'UQAM. « Il n'y a pas vraiment eu d'écho à propos de SAR de notre côté pour le moment », explique la représentante du comité étudiant Amnistie UQAM et étudiante au baccalauréat en relations internationales Justine Lalonde. Les professeurs de SAR-UQAM mettent présentement un comité de coordination en place pour pouvoir impliquer ces parties prenantes dans l'avenir.

En plus de McGill et de l'UQAM, Concordia est également membre du réseau SAR. En ce qui concerne la participation de l'UdeM, la porte-parole de l'Université, Geneviève O'Meara, affirme que le dossier est présentement à l'étude par la direction.



Bonnie Campbell et Mirja Trisch, enseignantes à l'UQAM et membres de la première section francophone de Scholars at risk.

MERCI AUX 8582 CINÉPHILES QUI ONT ÉTÉ DES NÔTRES CETTE ANNÉE! ON SE REVOIT EN SEPTEMBRE!

TARIFS
ÉTUDIANT 4\$ // ADMISSION GÉNÉRALE 5\$

INFO-FILMS
514 343-6524 // sac.umontreal.ca
Centre d'essai // Pavillon J.-A.-DeSève
2332, boul. Édouard-Montpetit, 6^e étage

saé activités culturelles

Université de Montréal

UN CHERCHEUR BIEN ADAPTÉ

En 2014, l'Université McGill accueillait son premier chercheur à travers SAR, le docteur Semaghan Gashu Abebe, un Éthiopien. M. Abebe a quitté son pays en 2007 parce qu'il avait peur pour sa sécurité. Il était suivi par le gouvernement, qui n'aimait pas ses critiques sur les politiques de droits de la personne de son pays. Selon Mme Ramanujam, M. Abebe s'est très bien adapté à McGill. Spécialisé en droit, il est resté pendant neuf mois, enseignant un cours, offrant des séminaires et travaillant sur divers projets liés à son expertise.

UN SOCIOLOGUE À L'HÔPITAL

Quartier Libre transporte ses lecteurs sur le terrain, au cœur des projets de recherche menés par des étudiants. Dans ce numéro, le docteur en sociologie à l'UdeM et à l'Université de Lausanne Samuel Blouin étudie les conversations publiques et privées entourant l'assistance à mourir, en vue de comparer les approches du Québec et celles du canton de Vaud, en Suisse.

PAR TIMOTHÉ MATTE-BERGERON

Après s'être penché sur les débats publics entourant l'aide médicale à mourir, Samuel Blouin cherche désormais à déterminer comment ces discussions font écho aux expériences concrètes des acteurs sur le terrain et vice-versa. Sa démarche de recherche ayant été approuvée et les portes d'un hôpital de la région de Montréal lui étant ouvertes, l'étudiant en sociologie aborde maintenant l'aspect le plus délicat et peut-être le plus éprouvant de son travail : les observations et les entretiens avec le personnel, les patients en fin de vie et leurs proches.

« J'ai trouvé qu'une entrevue avec une personne qui me racontait ses motivations pour avoir recours à l'aide à mourir était plus difficile sur le plan émotionnel, en tout cas pour moi. Dans ces histoires-là, c'est la parole des gens qui me bouleverse le plus. »

Samuel Blouin
Docteur en sociologie à l'UdeM
et à l'Université de Lausanne

Une démarche éprouvante

Ayant déjà eu la chance de discuter avec des gens en fin de vie hors du cadre d'un hôpital, il est sûr que certains accepteront de lui parler ici à Montréal. « Souvent les gens me disent que c'est rare qu'une personne aussi jeune que moi s'intéresse à ce qu'ils vivent, explique-t-il. Des proches de patients m'ont dit qu'avant de passer à travers ce processus-là, ils n'avaient aucune idée de ce à quoi s'attendre, que ça les intéressait de témoigner pour que d'autres en aient une. Il y a des cas dans les médias, mais ce sont les plus dramatiques, les plus controversés. La "normalité" des autres cas, on ne la connaît pas. »

L'AIDE MÉDICALE À MOURIR AU QUÉBEC

La Loi concernant les soins de fin de vie est entrée en vigueur en décembre 2015. Selon des chiffres obtenus par Radio-Canada, 461 personnes ont obtenu l'aide médicale à mourir dans la première année. Ce «soin de fin de vie» peut être accordé à toute personne majeure résidant au Québec, apte à consentir, atteinte d'une maladie grave et incurable qui cause un déclin avancé et irréversible de ses capacités, à condition qu'elle soit en fin de vie, et qu'elle éprouve des souffrances physiques et psychiques constantes et insupportables. La demande, faite par écrit, doit être approuvée de manière indépendante par deux médecins, incluant celui qui administre l'aide médicale à mourir.

Le doctorant en sociologie à l'UdeM Samuel Blouin doit marcher sur une fine ligne pour obtenir les confidences de patients en fin de vie.



Photo: Marie Isabelle Rochon

Samuel admet que les témoignages personnels sont souvent éprouvants. Plus encore, selon lui, que la procédure d'aide médicale à mourir, à laquelle il a assisté. « J'ai trouvé qu'une entrevue avec une personne qui me racontait ses motivations pour avoir recours à l'aide à mourir était plus difficile sur le plan émotionnel, en tout cas pour moi, précise-t-il. Dans ces histoires-là, c'est la parole des gens qui me bouleverse le plus. »

Une approche longuement réfléchie

Faire approuver son projet par le comité éthique de l'établissement a été assez long. Il a fallu un an pour obtenir un certificat lui permettant d'être sur place pour mener sa recherche. « Ce qui est compliqué, ce n'est pas d'effectuer les formalités, mais c'est de gagner la confiance des gens sur le terrain, remarque Samuel. Pourquoi accepterait-on qu'un étudiant en sociologie soit présent dans l'unité de soins palliatifs et soit invité dans les comités ? »

Pour sa directrice de thèse et professeure au Département de sociologie Valérie Amiraux, il est d'une certaine façon salutaire que le processus ait été aussi long. « C'est à la fois pénible, et en même temps rassurant, de voir qu'il y a un regard extrêmement précis et attentif sur les conditions d'accès à la parole de ces gens qui sont aussi près de la fin de leur vie », affirme-t-elle.

Justement, comment recruter des participants à son étude, considérant le contexte délicat de leur situation ? La façon de faire a été précisée avec le comité d'éthique de l'hôpital, où le personnel médical jouera un certain rôle. Toutefois, pas question qu'un patient en fin de vie, vulnérable, soit recruté par la personne à qui le patient demandera peut-être l'aide médicale à mourir. La pression possiblement créée pour accepter serait éthiquement inacceptable. « Les membres du personnel médical connaissent déjà le patient et les membres de sa famille, indique la professeure au Département de psychiatrie de l'UdeM et codirectrice de thèse de Samuel, Mona Gupta. Ils pourront demander : " Parler avec un chercheur vous intéresserait-il ? " Si le patient ou la famille acceptent d'aller plus loin, Samuel sera présenté et entrera en scène. C'est à lui de faire le vrai recrutement. Le patient ne le connaît pas, car il n'est pas impliqué dans ses soins : il n'a rien à perdre s'il dit non et que ça ne l'intéresse pas. »

Place au canton de Vaud

Après le Québec, Samuel continuera sa recherche de terrain en Suisse. Depuis 1942, l'aide au suicide est décriminalisée dans tout

8 JUIN COLLOQUE SUR LES SOINS DE FIN DE VIE À L'UdeM

Le colloque organisé par le Réseau universitaire intégré de santé de l'UdeM s'orientera autour de la question « La personne en fin de vie : qu'en est-il de ses choix, qu'en est-il de nos responsabilités ? » S'y prononceront des intervenants de diverses disciplines – chercheurs, professionnels de la santé, juristes, sociologues, etc.

le pays à la condition que l'acte n'ait pas un mobile égoïste. Le peu d'encadrement du processus par l'État a entraîné, dans les années 1990, l'émergence d'organismes sans but lucratif procurant un service d'assistance au suicide. « Je remarque que la liberté de conscience est très prégnante en Suisse, ce qui est assez logique dans un contexte où l'État s'est désengagé et où la primauté de l'individu peut prendre davantage de place, croit Samuel. Au Québec, l'euthanasie est plutôt considérée comme un soin, un service de santé offert par l'État. »

Dans le canton de Vaud, où est située l'Université de Lausanne à laquelle le jeune chercheur est affilié, la situation a évolué en 2013. Le suicide assisté y est maintenant aussi pratiqué dans les établissements de santé locaux, comme au Québec. Un point de comparaison qui intéresse Samuel et dont il étudiera les implications lors de son prochain travail de terrain, dans un hôpital vaudois.

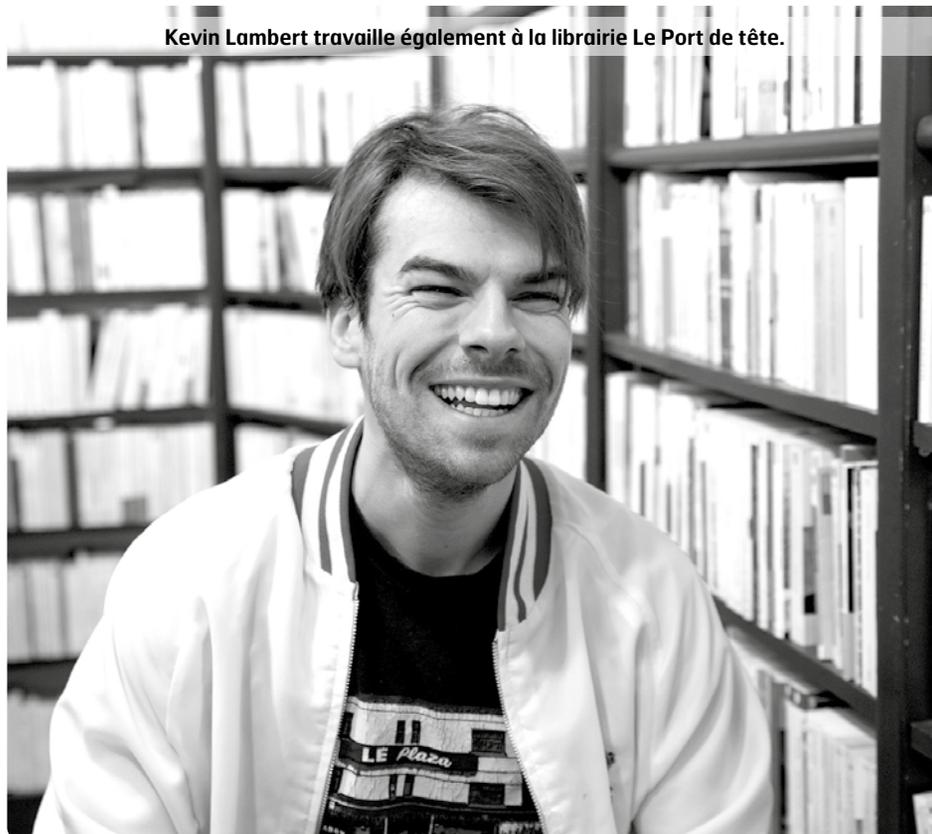
BRÛLER POUR RENAIÎTRE

Il a 24 ans, l'âge idéal pour publier un premier roman sans se dire forcément qu'après il sera trop tard. L'étudiant à la maîtrise en littératures de langue française à l'UdeM Kevin Lambert a célébré le 27 mars dernier son premier « bébé », *Tu aimeras ce que tu as tué*, publié chez Hélio trophe.

PAR ROSE CARINE HENRIQUEZ

L'émotion était palpable pour ce lancement avec famille, amis et anciens camarades de classe, tous aussi émus de voir la réussite de l'un des leurs. La librairie Le Port de tête resplendissait de jeunes visages et l'alcool coulait à flot. Il y avait quelque chose d'élégamment sulfureux dans l'endroit qui n'en est pas à son premier lancement, à l'image de ce livre qui creuse un sillon le long de la raison et joue habilement avec.

Tu aimeras tout ce que tu as tué est un roman meurtrier qui évolue dans une violente et sanglante indifférence au cœur d'un Chicoutimi détesté par le narrateur, nommé Faldistoire, duquel on suit la vie – ou la mort – du primaire jusqu'au secondaire. Le lecteur doute à chaque coin de page. Les enfants décédés, tués atrocement, reviennent comme si de rien n'était continuer leur vie, accompagner les vivants dans leur deuil et leur culpabilité. Un chapitre entier est consacré à la mort de Faldistoire, à quatre ans, étouffé par son grand-père incestueux. Le vrai se confond avec le faux, mais il y a la certitude de la haine. Cette rage qui donne un rythme haletant au texte.



Kevin Lambert travaille également à la librairie Le Port de tête.

Photo: Marie-Isabelle Rochon

Les funérailles et les tragédies se succèdent de manière insensée : Sylvie meurt dans une souffeuse, Croustine est poussé dans une fosse par son père, Sébastien est assassiné avec le reste de sa famille par ce modèle de père cancéreux. Qui défendra les enfants de Chicoutimi si ce n'est Faldistoire ? « *C'est moi qui te détruirai, Chicoutimi. En consultant le ciel, en parlant aux astres et aux puissances occultes, à tous ces morts que tu portes en toi, j'ai reçu ma mission. J'ai rêvé ta fin toutes les nuits.* »

Il faudra à tout prix détruire ce lieu « de toutes les douleurs », par le feu assurément. L'échappatoire n'existe pas, ni pour les vivants ni pour les morts, et ce sont les morts qui feront tout sauter. Ce que l'auteur tente par cette destruction qui prend son ampleur dans la provocation et l'extravagance, est une critique du racisme, de l'homophobie, de l'hypocrisie et des préjugés qui sont bien réels, véridiques, factuels.

Plus les pages défilent, plus l'encre assassine devient contagieuse. Chaque chapitre a sa raison d'être et ne perd pas de temps dans les futilités. L'attention du lecteur est sollicitée dans cette frénésie et par la forme même du livre. On ne perd jamais de vue la temporalité primaire-secondaire, mais l'auteur voyage à son gré d'un chapitre à l'autre. Et il n'est pas rare qu'on soit au courant de certains événements avant même qu'ils ne soient réellement racontés. Pour ce premier roman, Kevin Lambert signe une prose furieuse sans prendre de gants et pleine d'une imagination qui n'est pas si loin du réel.

ARTS VISUELS

RETOUR AUX SOURCES

L'artiste Ève Cadieux a fait beaucoup de chemin pendant les vingt années qui se sont écoulées depuis ses études en histoire de l'art et arts visuels à l'UdeM. Ce chemin sera revisité dans l'exposition *Toutes ces choses*, présentée par deux étudiants de son *alma mater* du 4 mai au 2 septembre au Centre d'exposition de l'UdeM.

PAR MIRNA DJUKIC

Ève Cadieux a produit un large corpus de photographies qui ont voyagé à travers musées et expositions, de Joliette à Barcelone. À l'aide de différentes techniques photographiques, l'artiste réfléchit à la façon dont les nouvelles technologies ont transformé notre relation aux objets matériels, à ce qui nous pousse à les collectionner, et surtout à leur valeur émotive et mnémonique. « *Je trouve le travail d'Ève percutant, intrigant et évocateur, affirme le cocommissaire de l'exposition et étudiant au doctorat en histoire de l'art, Daniel Fiset. Sans être didactique ou moralisatrice, l'œuvre pose beaucoup de questions sur notre société et son rapport aux objets. La lecture qu'en fait Ève est subtile et paradoxale par moments, ce qui me plaît énormément.* »

La cocommissaire de l'exposition et étudiante à la maîtrise en histoire de l'art, Milly-Alexandra Déry est plutôt frappée par la continuité de l'œuvre. « *C'est intéressant de voir une pratique qui se développe depuis plus de 15 ans et des œuvres qui résonnent les unes avec les autres, estime-t-elle. Ce*

sont des idées qui sont réactivées constamment dans divers projets. »

Dans *Toutes ces choses*, Cadieux a voulu jeter un regard critique sur la récurrence du thème de l'objet dans son travail et « se prêter au jeu de l'exposition-bilan ». Le Centre d'exposition de l'UdeM lui est d'emblée apparu comme une partie fondamentale du concept. « *Quand j'ai fait de la recherche, je suis retournée dans le temps, et il y a des œuvres qui ont vraiment un lien avec ce que j'ai commencé à l'Université* », explique-t-elle. Le Centre l'a mise en contact avec Milly-Alexandra et Daniel, qui sont devenus commissaires de l'exposition. Ils agissent comme des directeurs artistiques et aident l'artiste à réaliser sa vision. « *C'est un peu des guides, dit Ève Cadieux. Pour un artiste, dans ce type d'exposition, c'est important d'avoir un regard extérieur.* »

Découvrir un métier

Selon la photographe, le partenariat avec les étudiants a été très bénéfique pour chacun.

« *On a une belle relation, on a eu plusieurs rencontres et on voit que le projet avance grâce à chacun de nous, assure-t-elle. Alors je pense que c'est enrichissant pour eux.* »

Son enthousiasme est réciproque. « *La collaboration avec Ève a été fantastique ! s'exclame Daniel. Elle s'est montrée disponible, généreuse, à l'écoute.* » Il pense d'ailleurs que l'idée de jumeler des étudiants avec des artistes est une excellente initiative du Centre d'exposition. « *Le Centre est une magnifique ressource pour les professeurs et étudiants en histoire de l'art, croit-il. C'est un laboratoire qui permet de mettre la main à la pâte, d'essayer.* »

Milly-Alexandra est ravie de sa première expérience comme commissaire. « *C'est vraiment une expérience idéale, déclare-t-elle. Je me suis familiarisée avec le travail de commissaire et tout ce que ça implique, mais en ayant un soutien administratif, financier et technique du Centre d'exposition.* » Selon elle, il est rare de voir des

Ève Cadieux, détail de *Jueves 4367*, œuvre photographique faisant partie de la série *Aux Pucés* (2015-2017).



Photo: Courtoisie Milly-Alexandra Déry

étudiants du Département d'histoire de l'art s'impliquer directement dans les activités du Centre. La collaboration entre celui-ci et le département gagnerait à être développée davantage. « *Il y a déjà des liens qui sont faits, mais il pourrait y en avoir beaucoup plus* », croit-elle. Elle espère que *Toutes ces choses* connaîtra un succès qui incitera le Centre d'exposition à inviter plus d'étudiants à s'initier au métier de commissaire.

Elle estime d'ailleurs que l'exposition a le potentiel d'attirer un public large et diversifié. En plus des photos qui ont fait la renommée d'Ève Cadieux, les visiteurs pourront y voir des installations inédites, dont une projection.

Toutes ces choses

Centre d'exposition de l'UdeM
2940, Chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Du 4 mai au 2 septembre 2017
Entrée libre

DES BAS AU MANTEAU

Réalisé entre février et avril, le projet NylFil, initié par la professeure et responsable du laboratoire métatextile de l'École de design de l'UdeM, Denyse Roy, a redonné vie à de vieux collants en nylon. Le résultat de ce projet de réutilisation textile plutôt atypique, un manteau composé de bas, a été présenté le 11 avril au défilé des Décousus, avec Guillaume Lemay-Thivierge comme modèle.

TEXTE: SOPHIE CHEVANCE | PHOTOS: MARIE ISABELLE ROCHON



« Travailler sur la fin de vie des vêtements, c'est aider à trouver des débouchés pour être capable d'en collecter plus tout en sachant quoi faire avec. L'économie circulaire vise à réduire l'utilisation de matériaux neufs pour offrir des deuxième, troisième vies à de vieux matériaux », pense M^{me} Roy. Devant le pourcentage élevé de vêtements usagés non recyclables dirigés vers des sites d'enfouissement dont les bas en nylon, mais aussi certains types de chemises, jeans et ceintures, Denyse Roy a décidé de s'attaquer au volume des bas de nylon et de s'intéresser à leur potentiel.



Avec sa collègue, la chercheuse Ghislaine Grenon, et une de ses étudiantes au baccalauréat en design industriel, Maxime Saint-Denis, la petite équipe s'est penchée sur les propriétés des collants en nylon. « En design, il s'agit de voir quelles sont les caractéristiques sensibles des matériaux rebutés afin de revaloriser leurs usages », souligne M^{me} Roy.

Légèreté, imperméabilité mais aussi résilience : des qualités semblables à celles du polyester, souvent employé comme fibre isolante dans de nombreux textiles. La conception d'un manteau, vêtement usuel et universel, leur est alors naturellement venue à l'esprit.



Sélectionnés et lavés, les collants ont ensuite été découpés, entre autres au laser, et testés afin de vérifier quelle forme de découpe allait permettre la meilleure capacité d'isolation. Maxime, en charge des tests, fait le bilan de son premier projet de recherche. « J'ai vraiment trouvé intéressant de m'initier à la recherche en design industriel, aspect que je n'ai pas l'occasion d'explorer autrement, confie-t-elle. Cela m'a donné le goût de continuer et de peut-être faire une maîtrise. »



M^{me} Roy espère poursuivre ses recherches sur les propriétés du bas de nylon et vérifier le bilan environnemental que son utilisation entraîne en s'associant à des chercheurs d'autres disciplines, tels que des physiciens et des ingénieurs chimistes. L'objectif est d'ouvrir les champs de réemploi de ce matériau peu usuel et d'en arriver, peut-être un jour, à un rebut industriel capable de rivaliser avec les matériaux neufs.

FAIRE LA PAIX AVEC WIKIPÉDIA

L'encyclopédie en ligne *Wikipédia* est souvent le premier lien qui apparaît lors d'une recherche en ligne. Certains l'aiment, d'autres moins, mais pratiquement tout le monde l'utilise. C'est dans cette optique que deux ateliers ont été réalisés à l'UdeM, les 28 mars et 4 avril derniers.

PAR MICHEL HERSIR

L'étudiante à la maîtrise en littératures de langue française Caroline Villemure qui a collaboré à la conception des ateliers avec la bibliothécaire Catherine Bernier.



Photo: Marie Isabelle Rochon

Les deux ateliers, l'un théorique et l'autre pratique, étaient organisés conjointement par la Bibliothèque des lettres et sciences humaines (BLSH) et le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ) de l'UdeM. Ils visaient à permettre aux participants d'apprivoiser *Wikipédia*, une encyclopédie numérique collaborative où les gens peuvent autant lire les articles que les écrire ou les éditer. L'atelier pratique était axé sur la littérature québécoise. « *L'une des tâches du CRILCQ de l'UdeM est de développer la littérature québécoise sur Wikipédia*, explique la coconceptrice des ateliers et étudiante à la maîtrise en littératures de langue française, Caroline Villemure. *En ce moment, elle est inexistante.* »



Les étudiants en littérature gagnent à utiliser plus souvent Wikipédia, parce que c'est une plateforme qui permet de faire exister les publications et le savoir. »

Caroline Villemure
Coconceptrice de l'atelier et étudiante à la maîtrise en littératures de langue française

Sur les 15 651 articles concernant le Québec, tous sujets confondus, 17 sont catégorisés « articles de qualité », dont un seul qui soit associé à la littérature, celui sur Émile Nelligan. « *Les étudiants en littérature gagnent à utiliser plus souvent Wikipédia, parce que c'est une plateforme qui permet de faire exister les publications et le savoir* », estime Caroline. Par exemple, une page sur un auteur connu pourrait avoir comme références des articles ou des textes scientifiques rédigés par des étudiants.

Si les étudiants peuvent retirer des bénéfices de *Wikipédia*, c'est aussi le cas des bibliothèques. « *Dans les bibliothèques, on fait déjà des formations à la recherche et au jugement critique de l'information qu'on trouve sur internet*, indique la bibliothécaire de la BLSH Catherine Bernier. *Et puis, Wikipédia, c'est une école merveilleuse à ce niveau parce que l'information vient de partout et change constamment.* » La formation avait donc un double objectif, soit d'augmenter la qualité de la présence de la littérature québécoise sur *Wikipédia* et de s'intégrer à une formation en bibliothèque.

Un outil à apprivoiser

Les deux animatrices de l'atelier insistent sur un point, il ne sera jamais adéquat de citer

Wikipédia dans des travaux étudiants. « *Ce n'est pas le but de Wikipédia de toute façon*, insiste M^{me} Bernier. *La philosophie même de Wikipédia est de tout remettre en question, donc, même si tu cites un excellent article un jour, il est possible que quelqu'un aille le modifier le lendemain.* »

Pour l'étudiante à la maîtrise en littératures de langue française Emilie Drouin, qui a participé au premier atelier, *Wikipédia* reste un outil de surface dans la documentation. « *Dans mes études, j'utilise Wikipédia pour avoir un survol rapide, par exemple si je ne connais pas un auteur ou un concept*, dit-elle. *L'atelier était intéressant parce qu'il me permettait d'approfondir mes connaissances sur Wikipédia. Ça m'a donné le goût de me remettre à contribuer après plusieurs années d'inactivité.* »

De son côté, le professeur au Département des littératures de langue française Benoît Melançon donne un séminaire à tous les étudiants au doctorat et les fait travailler sur *Wikipédia*. « *C'est un très bon exercice de vulgarisation*, témoigne-t-il. *Les étudiants au doctorat ont déjà fait un mémoire de maîtrise, ils savent comment faire de l'écriture savante en études littéraires, mais, généralement, ils sont beaucoup*

moins habiles dans l'écriture de vulgarisation. »

Des problèmes d'autorité

M. Melançon croit que c'est parce que la question de l'autorité n'est pas résolue si une majorité de la population se méfie de *Wikipédia*. « *L'autorité traditionnelle, c'est facile, c'est la signature*, affirme-t-il. *Telle personne a signé tel livre, tel article, cette personne est une spécialiste, elle a donc une autorité et l'on peut s'y fier. Sur Wikipédia, on ne sait pas qui signe l'article, on ne sait pas d'où vient l'autorité. Alors on s'en méfie.* »

Le professeur ajoute qu'étant donné le nombre de personnes qui utilisent *Wikipédia*, on ne peut simplement rejeter ce site du revers de la main. Comme les gens vont y aller, que la source soit crédible ou non, il insiste sur l'importance de consulter la plateforme, d'y ajouter des articles et surtout de bien les rédiger. « *De toute façon, dans un cadre universitaire, on ne peut se contenter d'une seule source, que ce soit Wikipédia ou une autre* », dit-il. Le débat sur l'utilisation de *Wikipédia* n'est pas près de se terminer. L'encyclopédie numérique atteindra bientôt les 42 millions de pages.

LE DON EN CULTURE

Un projet pilote de stage en philanthropie culturelle a débuté en février dernier, à l'initiative du Conseil des arts de Montréal (CAM), dont l'UdeM et HEC Montréal sont partenaires. Deux étudiantes ont été sélectionnées pour intégrer un organisme culturel afin de stimuler la professionnalisation dans le domaine des arts.

PAR ROSE CARINE HENRIQUEZ

Soutenir les organismes artistiques dans leurs activités philanthropiques, telle est la visée du projet, mais également l'intégration de la relève sur le marché du travail. « Cela vient du constat d'un manque de professionnels du secteur de la philanthropie dans le milieu culturel, déclare le chargé de projets — arts et philanthropie du CAM, Ludovic Delrieux. Depuis quelques années maintenant, le Québec développe des experts dans des secteurs comme l'éducation, la santé, les universités. Et la culture est souvent le parent pauvre du milieu. »

Le CAM s'est adjoint la Caisse de la Culture, de même que la Faculté d'éducation permanente de l'UdeM et HEC Montréal. « Ça fait partie de notre souci de soutenir la relève, avance M. Delrieux. On parle d'une relève artistique, mais aussi d'une relève de travailleuses et de travailleurs culturels. On trouvait essentiel d'avoir la complicité de ces deux institutions. » Selon lui, que ce soit au certificat en gestion philanthropique lancé en 2009 (UdeM) ou au D.E.S.S. en gestion — organismes culturels créé en 2014 (HEC), on a affaire à de jeunes professionnels qui sont là pour parfaire leurs connaissances. « Il s'agit d'aller chercher à la source des futurs travailleurs, étant donné que le secteur de la philanthropie culturelle est à ses débuts, dit M. Delrieux. On est dans une effervescence et, en même temps, on a le sentiment qu'il y a tout à créer. »

42

organismes ont répondu à l'appel de candidatures pour accueillir un stagiaire, ce qui a confirmé leurs besoins ainsi que leur degré de connaissances et de méconnaissances à propos du secteur de la philanthropie, selon Ludovic Delrieux.

Pour l'étudiante au D.E.S.S. en gestion — organismes culturels à HEC et stagiaire au théâtre de marionnettes L'Illusion, Talar Agopian, cette expérience est un premier pas dans son parcours de travailleuse culturelle. « [Le stage] me permet d'approfondir mes connaissances et de travailler sur des éléments uniquement reliés à la philanthropie, relève-t-elle. C'est une façon d'éduquer encore plus les futurs gestionnaires culturels. »

Stage rémunéré

En culture, les stages sont rarement rémunérés et l'étudiante au certificat en gestion philanthropique et stagiaire au Concours international d'orgue du Canada, Sara Taddio, s'estime chanceuse. « D'avoir un stage qui est rémunéré et crédité, je trouve que c'est une stratégie assez importante pour rendre le secteur un peu plus professionnel, croit-elle. Je pense que tous les stages devraient être payés parce qu'ils deviennent une exigence avant de trouver un emploi. » Elle reconnaît que c'est tout de même encore un privilège. « D'un côté je pense que ça devrait être le standard et, d'un autre côté, je reconnais que c'est extraordinaire. »

Cet enjeu est essentiel selon M. Delrieux et s'inscrit dans l'objectif d'encourager la professionnalisation de la philanthropie culturelle et l'investissement des organismes dans leurs futurs travailleurs culturels. « C'est une plus-value importante pour HEC et l'UdeM parce que le milieu culturel est un secteur où il y a une précarisation, avance-t-il. La condition des artistes et des travailleurs culturels nous tient vraiment à cœur. Au Conseil, on veut augmenter notre soutien, dans les possibilités de nos subventions, et améliorer la reconnaissance du travailleur culturel. »

Guider la relève

Le stage permet aussi l'intervention de mentors et d'experts en philanthropie, qui

L'étudiante au DESS en gestion d'organismes culturels à HEC Talar Agopian travaille présentement, dans le cadre du stage du CAM, à une soirée-bénéfice où il sera possible de découvrir *Tommelise*, la plus récente création de l'Illusion en avant-première.



Photo: Courtoisie Séphane Baran

agissent comme des guides pour les stagiaires lorsqu'elles en font la demande. « Chaque stagiaire a une banque de 40 heures avec des experts qui viennent la conseiller sur des sujets précis pendant son stage, explique M. Delrieux. Je fais appel à ces mentors pour qu'ils interviennent au sein des organismes auprès de Talar et de Sarah. On est vraiment dans un accompagnement le plus global possible. » En effet, les deux stagiaires sont encadrées en tout temps par leurs professeurs et s'accordent sur le caractère indispensable de la banque d'experts.

Ceci n'est pourtant pas sans les empêcher de développer leur indépendance. « L'enseignement principal que j'en tire est l'importance de se débrouiller seule, de faire l'effort de chercher l'information par soi-même, en toute autonomie, et de ne pas avoir peur de poser des questions », révèle Sarah, qui prépare actuellement une campagne de sociofinancement pour le Concours international d'orgue. Elle reçoit le soutien du res-

ponsable du financement privé de Tangente, Mathieu Baril, qui a inspiré ce projet pilote.

L'expérience en soi permet un apprentissage non négligeable, selon la responsable du certificat en gestion philanthropique, Caroline Bergeron, dans un contexte où il existe peu d'études universitaires en philanthropie, le certificat étant unique au Québec. « Dans mon cursus, j'offre la possibilité aux étudiants qui n'ont pas beaucoup d'expérience sur le terrain d'aller fourbir leurs armes dans des milieux où ils sont encadrés, dévoile-t-elle. Je trouvais ça intéressant dans le domaine des arts, où je n'ai pas beaucoup d'offres de stages. Souvent, ce domaine ne croit pas à la philanthropie. »

Grâce aux rétroactions des deux stagiaires et des deux organismes, le CAM désire définir les contours du projet. Pour M. Delrieux, tous les acteurs du projet veulent voir celui-ci évoluer jusqu'à l'augmentation du nombre de stagiaires, un jour.



LA MUSIQUE ÉMERGENTE N'AURA JAMAIS ÉTÉ AUSSI ACCESSIBLE

MAINTENANT DISPONIBLE



CULTURE | MUSIQUE DE JEU VIDÉO

SONORITÉS À PART

Trois œuvres du compositeur de musique de jeux vidéo et chargé de cours à la Faculté de musique de l'UdeM François-Xavier Dupas, ont fait partie du programme de l'*Odysée musicale de jeu vidéo* à Québec, le 12 avril dernier. Rencontre avec celui qui, en décembre 2016, a signé une thèse sur le sujet, une première en milieu francophone.

Propos recueillis par FÉLIX LACERTE-GAUTHIER

Quartier libre : Sur quoi porte votre thèse ?

François-Xavier Dupas : Je m'intéresse d'abord à la structure musicale, qui est particulière dans les jeux vidéo puisqu'il faut la concevoir afin que la musique fonctionne de manière interactive. D'un point de vue technique, il s'agit de voir quels outils sont utilisés pour intégrer la musique dans le jeu.

Par exemple, dans un jeu appelé *Stories : The Path Of Destinies* sorti sur PlayStation 4, il y a une histoire avec le héros qui revit la même histoire en faisant des choix différents. À la fin d'un *playthrough* [NDLR : De voir jouer jusqu'à la fin du jeu], on voit où ses choix le mènent, le jeu ayant 25 fins différentes, dont 24 où il meurt. Selon les parties, je voulais que la musique puisse s'adapter dynamiquement aux choix du joueur et refléter la personnalité du personnage en fonction des orientations données par le joueur.

Je m'intéresse aussi à la production, à l'enregistrement, à l'utilisation d'ordinateur et au développement thématique.

Q. L. : Qu'est-ce qui vous a poussé vers cela ?

F.-X. D. : C'était mon projet depuis longtemps. Au début, je voulais faire quelque chose de très spécialisé sur les structures de musiques interactives en jeu vidéo, mais, au final, ça

s'est ouvert un peu. Je compose aussi des musiques de film et parfois de pièces de concerts, et j'ai voulu également intégrer cette expérience. Au final, la thèse est plus sur mon parcours général de compositeur de musique à l'image, mais une bonne partie parle de jeu vidéo.

Q. L. : Vous avez travaillé sur combien de jeux vidéo ?

F.-X. D. : Trente-cinq jusqu'à présent, et surtout avec des maisons indépendantes, puisque les plus grosses licences vont aller à Hollywood chercher des compositeurs très connus. Je suis encore un jeune compositeur et la compagnie que j'ai montée, Vibe Avenue, n'a que quatre ans. *Stories* est le premier jeu pour console que j'ai fait. Depuis, j'ai également collaboré à *Liveloak*, de l'éditeur chinois Perfect World Entertainment. On gagne tranquillement en notoriété et nos projets deviennent plus gros. Les jeux indépendants permettent de prendre plus de risques et d'expérimenter, puisqu'afin de se démarquer, ils offrent plus de latitude, que ce soit sur le plan visuel ou sonore.

Q. L. : En tant que chargé de cours à l'UdeM, sentez-vous un engouement pour la musique de jeu vidéo ?

F.-X. D. : Oui, c'est vraiment une chose que les étudiants cherchent beaucoup. C'est un



Le responsable du DESS en musique de film à l'UQAM ainsi que le chargé de cours à l'UdeM François-Xavier Dupas, créateurs du studio Vibe Avenue.

milieu dynamique et très créatif que les étudiants de cette génération connaissent bien. Ça leur permet de combiner la passion et l'art en un métier. J'enseigne la classe de musique de films et d'audio pour les jeux vidéo. Dans cette dernière, on a des partenariats, notamment avec le Centre NAD [NDLR : Centre national d'animation et de design]. On collabore aussi avec le D.E.S.S. en design de jeux de l'UdeM, pour lequel on s'occupe de l'audio des jeux vidéo qui y sont produits, entre 10 et 20 par année.

Q. L. : Peut-on entendre vos musiques dans d'autres contextes, en concert par exemple ?

F.-X. D. : Oui, il y a eu le concert *Odysée musicale du jeu vidéo* à Montréal le 9 décembre, et une autre représentation à Québec le 12 avril. Ce ne sont que des musiques de jeux produits au Québec. Trois jeux dont j'ai composé les musiques étaient au programme : *Stories : The Path Of Destinies*, *Ultimate Chicken Horse* et *Leap of Fate*. Pour ce dernier, puisque certains niveaux traitent de la mort, j'avais composé un requiem avec chœur et orgue. Je pense que c'est vraiment intéressant de sortir du cadre du jeu et d'être joué en concert. Cela nous permet de joindre un autre public qui ne joue pas nécessairement aux jeux vidéo, et de faire découvrir l'orchestre aux joueurs.

SORTIES

PAR TIMOTHÉ MATTE-BERGERON

UN MOIS, UN FESTIVAL

À Montréal, l'été est synonyme de festivals. *Quartier Libre* en relève quatre, de mai à septembre, qui mettent en valeur les talents émergents de différentes disciplines artistiques.

VUE SUR LA RELÈVE



Du 9 au 20 mai, de jeunes créateurs des arts de la scène se produiront au Festival Vue sur la Relève. L'occasion pour eux d'être découverts par le public et d'obtenir du soutien de la part de partenaires de l'industrie : bourses, résidences, enregistrements en studio. La programmation complète a été dévoilée le 30 mars dernier. Les spectacles auront lieu à la Place des Festivals, au Monument national, au Divan Orange et à la Maison de la culture Mercier.

OFFTA



L'« off » du Festival TransAmériques se tiendra du 30 mai au 8 juin. Présentant des créations d'avant-garde en arts vivants – théâtre, danse et performance, souvent entremêlés –, le OFFTA donne aux jeunes artistes l'occasion de rencontrer des professionnels de la production et de la communication, en plus d'offrir à certains d'entre eux des résidences en recherche et création. La programmation sera dévoilée le 2 mai.

ZONE HOMA



Du 7 juillet au 13 août, le quartier Hochelaga-Maisonneuve s'anime lors de la 9^e édition de Zone Homa. Mettant de l'avant des talents émergents des arts de la scène, ce festival est un véritable « banc d'essai » pour les artistes sélectionnés, qui y présentent leurs œuvres en cours de réalisation. On y trouve danse, théâtre, musique et performance. Le tout se déroulera à la Maison de la culture Maisonneuve.

SIGHT & SOUND



À la fin de septembre, pour sa 9^e édition, le festival Sight & Sound rassemblera des artistes des nouveaux médias. Parallèlement à la présentation d'œuvres numériques sous divers formats – représentations et performances, installations et expositions –, il est question de réfléchir aux effets de la technologie sur nos rapports sociaux. Davantage de détails sur l'édition 2017 seront disponibles au cours du mois de mai.



C'EST LE TEMPS DES VACANCES!

**Restez informés
quotidiennement
sur quartierlibre.ca**



Suivez-nous !



Prochaine parution le 6 septembre

